
Fiches thématiques

1 Emploi

En 2012, 27 millions de personnes occupent un emploi dans l'économie française, à temps plein ou à temps partiel. En **équivalent-temps plein** (EQTP), l'**emploi intérieur** est évalué à 25,5 millions de personnes en moyenne annuelle.

L'embellie du marché du travail enregistrée en 2011 (+ 168 000 emplois **en personnes physiques** dans l'ensemble de l'économie) s'interrompt : en moyenne sur l'année, l'emploi recule de 10 000 personnes physiques. En l'absence d'évolutions marquées du temps partiel, l'emploi en équivalent-temps plein se replie aussi (- 11 000 emplois EQTP, après + 186 000 en 2011). L'emploi salarié connaît un fléchissement plus marqué encore (- 52 000 emplois EQTP, après + 119 000 en 2011), qui est partiellement compensé par le dynamisme de l'emploi non salarié. Porté par les auto-entrepreneurs, ce dernier progresse encore de 41 000 EQTP (+ 1,5 %), après avoir enregistré un pic de progression de 67 000 EQTP (+ 2,5 %) l'année précédente.

Les activités tertiaires pèsent sur la dynamique de l'emploi. Dans les branches des services principalement marchands, l'emploi freine nettement, ne progressant que de 0,2 % (soit + 31 000 EQTP) après + 1,6 % en 2011. Cette évolution est essentiellement impulsée par le ralentissement de l'emploi des services aux entreprises (- 9 000, après + 96 000 en 2011), du commerce (+ 14 000, après + 31 000 en 2011) et des transports (- 1 000, après + 13 000 en 2011). Reflet de la baisse graduelle de l'emploi public, l'emploi des services principalement non marchands est également en repli (- 14 000 EQTP), accentuant le ralentissement de l'emploi tertiaire.

Comme en 2011, l'emploi dans la construction a enregistré une quasi-stabilité (- 3 000 EQTP, soit - 0,1 %). En revanche, dans l'industrie, les pertes d'emploi se limitent à 14 000 EQTP (- 0,5 %) contre 25 000 en 2011 (- 0,8 %), soit la plus faible baisse d'emploi industriel depuis dix ans. L'emploi se redresse même dans l'énergie et les matériels de transports (automobile, construction aéronautique, navale et ferroviaire). L'emploi baisse au même rythme qu'en 2011 dans les autres branches industrielles (industries textile, du bois, de la pharmacie, de la métallurgie), qui représentent la moitié de l'emploi industriel. Celles-ci pèsent encore significativement sur la progression de l'emploi total : - 18 000 emplois EQTP perdus (- 1,1 %). Le repli de l'emploi agricole est moins prononcé (- 10 000, soit - 1,2 %) qu'en 2011 (- 2,1 %).

L'emploi des entreprises privées, qui représente 72 % de l'emploi intérieur total (18,3 millions d'équivalent-temps plein), ralentit. Il ne progresse que de 28 000 équivalent-temps plein (+ 0,2 %, après + 1,1 % en 2011). Les ménages et les institutions sans but lucratif aux services des ménages (ISBLSM, qui incluent notamment les associations) emploient 7 % de l'ensemble des effectifs (1,7 million d'EQTP) : leur emploi stagne, confirmant le ralentissement à l'œuvre depuis 2010.

Les administrations regroupent de leur côté 21 % de l'emploi total (5,4 millions d'équivalent-temps plein employés par l'État, les collectivités locales, les hôpitaux, etc.). L'emploi dans les administrations recule de nouveau (- 38 000 EQTP, soit - 0,7 %), poursuivant son repli amorcé en 2009. ■

Définitions

Emploi en comptabilité nationale : tous les types d'emploi (salariés, non salariés) sont comptabilisés et chaque personne compte pour un emploi dit « **en personne physique** », quel que soit son temps de travail et même s'il est très réduit. La notion d'**emploi intérieur** correspond à l'emploi généré par l'économie sur le territoire, en métropole et dans les départements d'outre-mer. Les estimations intègrent les non-résidents travaillant sur le territoire économique (frontaliers ou saisonniers venant en France), mais excluent les résidents travaillant à l'étranger.

Pour tenir compte de façon plus précise de la force de travail mobilisée par l'économie française, il faut recourir à la notion d'« **équivalent-temps plein** », qui prend notamment en compte le temps partiel : deux personnes travaillant à mi-temps sont par exemple comptabilisées pour un seul équivalent-temps plein. Le nombre d'emplois en équivalent-temps plein est ainsi inférieur à l'emploi comptabilisé en personnes physiques. À l'inverse, la multi-activité et les corrections pour travail non-déclaré tendent à relever les effectifs en équivalent-temps plein.

1. Emploi intérieur total par branche d'activité en équivalent-temps plein

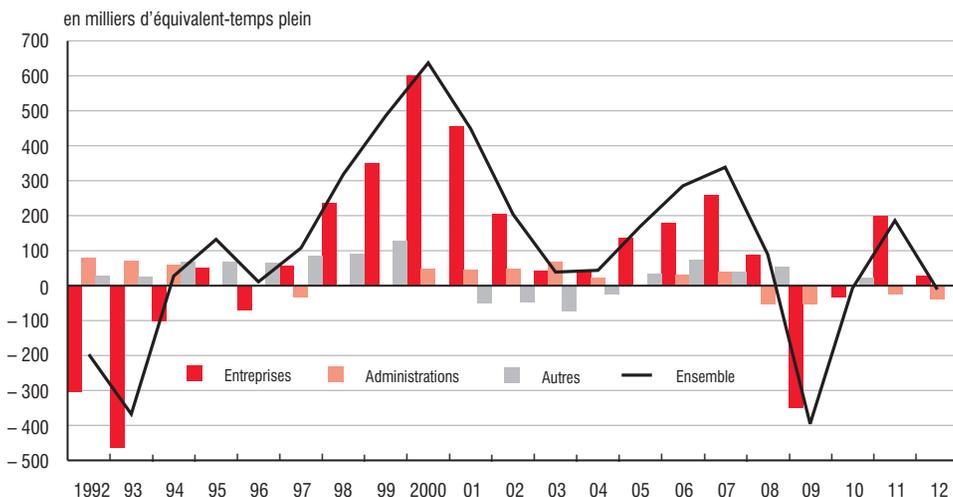
		Évolutions en moyenne annuelle (en %)						Effectifs en 2012	
								en milliers	en % du total
		2007	2008	2009	2010	2011	2012		
AZ	Agriculture	-2,1	-2,3	-2,9	-2,2	-2,1	-1,2	837,2	3,3
DE	Énergie, eau, déchets	1,0	-2,2	5,4	0,1	0,9	2,0	298,6	1,2
C1	Industrie agro-alimentaire	-0,6	-0,6	-2,0	0,0	0,0	-0,6	584,3	2,3
C2	Cokéfaction et raffinage	-0,9	-1,0	-8,4	-3,7	-3,0	-4,1	6,8	0,0
C3	Biens d'équipement	-0,4	-0,5	-9,9	-6,1	-1,7	-0,5	360,2	1,4
C4	Matériels de transport	-2,1	-2,6	-6,1	-5,4	-0,4	1,4	252,9	1,0
C5	Autres branches industrielles	-1,5	-1,6	-4,7	-4,4	-1,2	-1,1	1 557,2	6,1
FZ	Construction	4,3	2,7	0,0	-1,4	0,0	-0,1	1 855,1	7,3
GZ	Commerce	1,2	0,6	-0,4	0,1	0,9	0,4	3 504,0	13,8
HZ	Transport	0,7	1,0	-2,6	-0,4	1,0	-0,1	1 311,3	5,2
IZ	Hébergement-restauration	2,4	0,8	-0,1	2,9	2,5	1,4	1 075,2	4,2
JZ	Information-communication	2,5	2,5	-1,5	-0,3	1,5	1,2	757,7	3,0
KZ	Services financiers	2,0	0,4	1,9	0,2	0,7	0,7	811,2	3,2
LZ	Services immobiliers	2,1	1,1	-7,3	-0,2	2,2	-0,6	249,6	1,0
MN	Services aux entreprises	3,2	0,7	-4,8	1,9	3,0	-0,3	3 306,7	13,0
OQ	Services principalement non marchands	1,2	0,0	-0,1	0,7	0,4	-0,2	7 235,0	28,4
RU	Services aux ménages	1,3	1,5	0,1	1,2	0,7	-0,1	1 454,3	5,7
	Ensemble	1,3	0,3	-1,5	0,0	0,7	0,0	25 457,2	100,0
DE à C5	Industrie	-1,0	-1,4	-4,2	-3,5	-0,8	-0,5	3 060,0	12,0
C1 à C5	Industrie manufacturière	-1,2	-1,3	-5,1	-3,9	-1,0	-0,7	2 761,4	10,8
GZ à MN et RU	Tertiaire principalement marchand	1,9	0,9	-1,8	0,8	1,6	0,2	12 469,9	49,0
OQ	Tertiaire principalement non marchand	1,2	0,0	-0,1	0,7	0,4	-0,2	7 235,0	28,4
DE à MN et RU	Branches marchandes non agricoles	1,6	0,7	-2,1	-0,2	1,0	0,1	17 385,0	68,3

Champ : France, salariés et non-salariés, en EQTP.

Lecture : en 2012, l'emploi des branches des matériels de transports (C4) augmente de 1,4 %, pour s'établir à 252 900 EQTP, ce qui représente 1,0 % de l'emploi total.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

2. Évolution annuelle des effectifs par type de secteur institutionnel



Champ : France, salariés et non-salariés, en équivalent-temps plein.

Lecture : en 2012, l'emploi intérieur de l'ensemble de l'économie française recule de 11 000 EQTP, celui des entreprises progresse de 28 000 EQTP.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

2 Chômage

Le taux de **chômage au sens du Bureau International du travail (BIT)** augmente depuis le troisième trimestre 2011. En France, au quatrième trimestre 2012, il s'établit à 10,6 %. En France métropolitaine, le taux de chômage est également en hausse à 10,2 %, 0,6 point au-dessus de son précédent pic de fin 2009.

Au quatrième trimestre 2012, en France métropolitaine, 2,9 millions de personnes sont au chômage au sens du BIT. Plus généralement, 3,7 millions de personnes ne travaillent pas mais souhaitent travailler, qu'elles soient ou non disponibles dans les deux semaines pour travailler et qu'elles recherchent ou non un emploi.

En moyenne annuelle, le taux de chômage en France métropolitaine affiche une hausse de 0,7 point en 2012, à 9,9 %. La hausse est plus forte pour les hommes (+ 0,9 point) que pour les femmes (+ 0,3 point). Les hommes avaient majoritairement bénéficié des créations d'emploi en 2010 et début 2011 ; à l'inverse, lors du retournement de la mi-2011, ils ont été les premiers à subir les suppressions d'emploi, tout d'abord dans des secteurs comme l'intérim, où les hommes sont plus présents. En 2012, le taux de chômage des femmes est reparti à son tour à la hausse ; il est resté légèrement supérieur à celui des hommes (respectivement 10,0 % et 9,7 % des actifs).

Le taux de chômage a augmenté dans les trois principales classes d'âge. Cependant, les personnes de 15 à 24 ans sont les plus touchées par la hausse du taux de chômage (+ 1,8 point), qui s'élève à 23,8 % en moyenne en 2012, excédant son niveau de 2009. La hausse s'est amplifiée au deuxième semestre 2012 ; en fin d'année, plus d'un jeune actif sur quatre est au chômage. Le niveau du taux de chômage des jeunes, beaucoup plus élevé que celui de leurs aînés, traduit pour partie la spécificité des moins de 25 ans vis-à-vis du marché du travail : un grand nombre d'entre eux poursuivent des études sans travailler à côté, et ne sont pas comptabilisés dans la population active. Ainsi, la part des chômeurs dans la population totale des 15-24 ans est bien inférieure et s'établit à 9,0 % en 2012 (8,4 % en 2011). En comparaison, la part des chômeurs dans la population des 25-49 ans est de 8,0 %. Le taux de chômage des personnes de 25 à 49 ans a augmenté de 0,6 point, et s'établit à 9,0 % de la population active en 2012, au même niveau qu'en 1993, et proche de son niveau de 1999. Le taux de chômage des personnes de 50 ans ou plus a, lui aussi, augmenté de 0,5 point : il s'établit à 6,8 % en 2012, à un niveau comparable à celui de 1993. ■

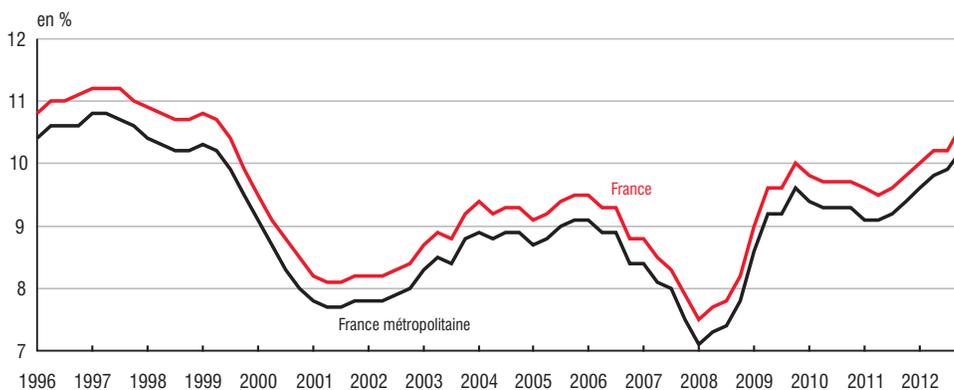
Définitions

Chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) : personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui :

- n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence ;
- est disponible pour travailler dans les deux semaines ;
- et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Enquête Emploi en continu : enquête auprès des ménages, qui porte sur toutes les personnes de 15 ans ou plus vivant en France métropolitaine. Chaque trimestre, 67 000 logements répondent à l'enquête (sont exclues du champ de l'enquête les communautés : foyers, cités universitaires, hôpitaux, prisons), l'ensemble des répondants compte plus de 100 000 personnes de 15 ans ou plus. Cet échantillon est partiellement renouvelé chaque trimestre. La collecte a lieu en continu durant toutes les semaines de chaque trimestre. L'enquête en continu est prolongée par une enquête postale auprès des non-répondants, à laquelle répondent 1 500 ménages et dont les résultats sont disponibles plus tardivement. Le taux de chômage est estimé avec une précision de +/- 0,3 point. L'enquête Emploi est la seule source permettant de mesurer le chômage selon la définition préconisée par le BIT.

1. Taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT)



Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Note : les données pour le quatrième trimestre 2012 sont provisoires car elles ne tiennent pas compte de l'intégration des résultats de l'enquête auprès des non-répondants pour ce trimestre.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

2. Chômage selon la définition du Bureau international du travail (BIT)

en moyenne annuelle

	1990	1993	1999	2005	2007	2008	2009	2010	2011	2012 ¹ p
Nombre de personnes au chômage (en milliers)	1 976	2 525	2 594	2 432	2 223	2 064	2 575	2 640	2 612	2 823
Hommes	862	1 200	1 224	1 164	1 092	1 014	1 317	1 332	1 300	1 458
Femmes	1 113	1 325	1 369	1 267	1 131	1 050	1 258	1 308	1 312	1 365
Taux de chômage² (en %)										
Ensemble	7,9	10,0	10,0	8,9	8,0	7,4	9,1	9,3	9,2	9,9
de 15 à 24 ans	15,4	20,5	20,5	20,6	19,1	18,6	23,2	22,8	22,0	23,8
de 25 à 49 ans	6,9	9,0	9,1	8,1	7,2	6,5	8,0	8,3	8,4	9,0
50 ans ou plus	5,8	6,7	7,5	5,8	5,3	4,9	6,0	6,3	6,3	6,8
Hommes	6,2	8,7	8,7	8,0	7,5	6,9	8,9	9,0	8,8	9,7
de 15 à 24 ans	13,0	18,4	19,1	19,5	18,3	18,5	24,0	22,2	21,1	23,9
de 25 à 49 ans	5,1	7,5	7,5	7,0	6,5	5,7	7,5	7,9	7,8	8,6
50 ans ou plus	4,8	6,2	7,2	5,5	5,2	4,9	5,9	6,1	6,1	6,9
Femmes	10,2	11,7	11,5	9,8	8,6	7,9	9,4	9,7	9,7	10,0
de 15 à 24 ans	18,2	23,0	22,1	21,9	20,1	18,7	22,3	23,6	23,1	23,7
de 25 à 49 ans	9,2	10,7	11,0	9,3	8,0	7,4	8,6	8,9	9,0	9,4
50 ans ou plus	7,0	7,3	7,9	6,2	5,5	5,0	6,1	6,5	6,5	6,8

1. Les résultats de l'enquête auprès des non-répondants au quatrième trimestre 2012 n'ayant pas encore été intégrés, ces résultats sont provisoires.

2. Le taux de chômage est le rapport du nombre de chômeurs sur la population active, elle-même composée des personnes qui ont un emploi ou sont au chômage. L'âge est celui atteint au moment de l'enquête.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Lecture : en moyenne en 2012, 2 823 000 personnes étaient au chômage au sens du BIT en France métropolitaine, soit 9,9 % de la population active.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3 Revenu et épargne des ménages

En 2012, le revenu disponible brut des ménages augmente de 0,9 % en valeur, après + 2,7 % l'année précédente. Parallèlement, le prix de la dépense de consommation finale s'accroît de 1,9 % après + 2,1 %, les prix de l'énergie augmentant plus modérément. Le pouvoir d'achat du revenu disponible recule donc (- 0,9 %, après + 0,7 %) : cette évolution est mesurée sur l'ensemble des ménages. Compte tenu de la croissance de la population, le pouvoir d'achat au niveau individuel (pouvoir d'achat par unité de consommation) se replie de 1,5 %, alors qu'il était stable en 2011 : c'est la plus forte baisse depuis 1984 (- 1,9 %).

Le ralentissement du revenu disponible brut de 1,8 point en valeur est imputable aux revenus du patrimoine (contribution de - 0,8 point) et aux revenus d'activité (- 0,7 point) et aux impôts courants sur le revenu et le patrimoine (- 0,5 point). Seules les prestations sociales constituent un facteur d'accélération du revenu (+ 0,4 point).

Globalement, les revenus de la propriété perçus par les ménages décélèrent fortement. Les intérêts nets (reçus moins versés) sont bien orientés, soutenus notamment par la hausse du taux du livret A (+ 17 points de base en moyenne sur l'année) et le relèvement des plafonds de certains supports (livrets A et de développement durable). En revanche, comparés à 2011, les dividendes perçus par les ménages sont moins dynamiques (+ 1,9 % après + 6,4 %), en lien avec la dégradation des résultats des entreprises ; surtout, les revenus de la propriété attribués aux ménages dans le cadre de leurs placements en assurance-vie diminuent (- 4,0 % après + 5,6 %) : ce recul traduit le moindre rendement des placements des assureurs.

La masse salariale nette reçue par les ménages ralentit à + 1,6 %, après + 2,5 % en 2011. Cette décélération reflète le recul de l'emploi (- 0,2 % après + 0,4 %) et le léger fléchissement du salaire moyen net par tête (+ 1,9 % après + 2,2 %). Le revenu des entrepreneurs individuels décélère également (+ 1,7 % après + 2,7 %).

En 2012, les impôts sur le revenu et le patrimoine payés par les ménages accélèrent (+ 10,2 % après + 6,3 %), sous l'effet essentiellement de la mise en œuvre de nouvelles mesures fiscales votées avant et après les élections. Parmi ces dernières, figurent la désindexation du barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, la modification du régime de taxation des plus-values immobilières, la révision des modalités de déclarations de revenus (cas des mariages, Pacs et divorces), la hausse des taux de prélèvements sociaux sur les revenus du capital et l'instauration d'une contribution exceptionnelle sur la fortune.

Les prestations sociales reçues par les ménages accélèrent (+ 4,0 % après + 2,8 %). La croissance des prestations du régime général est surtout portée par les branches vieillesse (+ 4,1 % après + 4,6 %), du fait de l'augmentation tendancielle du nombre de retraités, et famille (+ 3,2 % après + 0,3 %) suite à la revalorisation de l'allocation de rentrée scolaire. En outre, les prestations de l'Unedic accélèrent nettement (+ 5,2 % après - 0,4 %) avec la hausse du chômage.

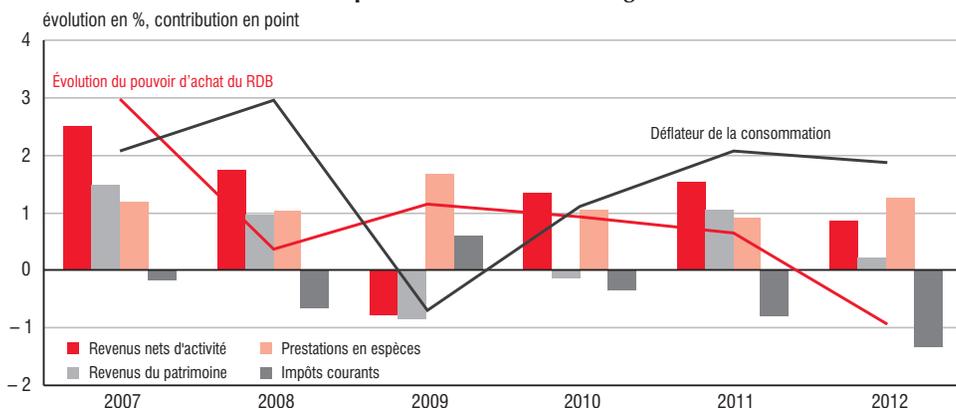
Alors que le revenu disponible brut des ménages progresse de 0,9 %, leurs dépenses de consommation finale augmentent de 1,4 % en valeur ; leur taux d'épargne perd donc 0,4 point, pour atteindre 15,6 % en 2012.

Le revenu disponible brut des ménages ne rend pas compte de l'ensemble des ressources dont ils disposent. En effet, au-delà de leurs dépenses de consommation, les ménages consomment également des biens et services dont le coût est pris en charge par la collectivité : éducation, santé, allocations logement, etc. En 2012, le **revenu disponible ajusté des ménages**, qui englobe ces dépenses, est plus dynamique que le revenu disponible brut (respectivement + 1,2 % et + 0,9 %). Il bénéficie ainsi de la poursuite de la hausse des prestations sociales en nature (+ 2,5 %, après + 2,6 % en 2011) : la décélération de la partie marchande (+ 2,6 % après + 3,5 %), liée notamment aux remboursements de médicaments, est presque intégralement compensée par l'accélération des dépenses non marchandes (santé, éducation). ■

Définitions

Revenu disponible ajusté des ménages : il est égal au revenu disponible augmenté des transferts sociaux en nature, contreparties des consommations individualisables incluses dans les dépenses des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

1. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat des ménages



Champ : France.

Lecture : en 2012, les revenus du patrimoine contribuent pour 0,2 point à l'évolution du RDB (+ 0,9 % en valeur).

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

2. Revenu disponible brut des ménages

	2012 (en milliards d'euros)	Évolutions (en %)						
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Rémunération des salariés	1 097,4	4,3	4,0	3,2	0,3	2,3	3,2	2,1
Salaires et traitements bruts	802,7	4,5	4,1	3,2	0,1	2,3	2,6	1,9
Cotisations employeurs	294,8	3,8	3,8	3,1	0,8	2,1	4,6	2,7
Revenu mixte brut	123,8	3,9	3,9	1,1	-6,6	2,0	2,8	1,7
Excédent brut d'exploitation	160,4	6,3	7,1	5,0	-4,7	-0,5	3,6	1,4
Revenus nets de la propriété	132,3	5,9	6,1	3,5	-2,7	-0,7	6,6	0,6
dont : consommation finale de Sifim	7,1	23,6	38,8	17,8	-36,0	-26,9	4,3	-27,3
Revenus primaires	1 514,0	4,6	4,5	3,2	-1,1	1,7	3,5	1,9
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	192,3	3,1	1,3	5,0	-4,5	2,8	6,3	10,2
Cotisations	436,8	4,8	3,6	2,9	1,1	2,1	4,0	3,1
dont : cotisations salariales	112,6	6,4	3,3	1,5	0,9	1,9	3,6	3,4
Prestations sociales en espèce	444,4	4,1	3,9	3,4	5,5	3,3	2,8	4,0
Transferts divers nets reçus	9,2	-0,7	14,3	32,7	-19,7	20,0	5,2	-13,1
Revenu disponible brut	1 338,4	4,6	5,1	3,3	0,5	2,0	2,7	0,9
Prestations sociales en nature	370,8	3,8	4,0	3,4	3,7	3,4	2,6	2,5
Revenu disponible ajusté	1 709,2	4,4	4,9	3,3	1,1	2,3	2,7	1,2
Consommation effective des ménages	1 500,6	4,2	4,3	3,3	0,5	2,8	2,6	1,7
Épargne brute	208,6	6,3	8,9	3,9	6,0	-0,8	3,3	-1,8
Formation brute de capital fixe	121,5	11,4	9,3	2,8	-13,4	0,9	6,2	1,8
Impôts en capital	9,1	-7,3	6,8	-11,4	-5,5	3,7	12,0	4,6
Autres opérations	4,5	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Capacité de financement	82,3	3,2	8,3	2,6	49,7	-3,9	-1,0	-7,8

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

3. Principaux ratios

	en %						
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Rémunération nette / RDB - avant impôts	45,6	45,4	45,4	45,4	45,5	45,2	45,1
Excédent brut d'exploitation / RDB - avant impôts	10,9	11,1	11,3	10,8	10,5	10,5	10,5
Revenu mixte / RDB - avant impôts	9,0	8,9	8,7	8,1	8,1	8,1	8,1
Revenus de la propriété nets / RDB - avant impôts	8,8	9,0	8,9	8,7	8,5	8,8	8,6
Prestations sociales en espèce / RDB - avant impôts	27,0	26,8	26,7	28,2	28,6	28,5	29,0
Impôts sur le revenu / RDB avant impôts	12,0	11,6	11,7	11,2	11,3	11,6	12,6
Taux d'épargne (Épargne brute / RDB)	14,9	15,4	15,5	16,4	15,9	16,0	15,6
Taux d'épargne ajustée (Épargne brute / RDBA)	11,8	12,2	12,3	12,9	12,5	12,6	12,2
Taux d'épargne financière (capacité de financement / RDB)	4,9	5,0	5,0	7,4	7,0	6,7	6,1

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

4 Consommation des ménages

En 2012, la dépense de consommation des ménages se replie en volume pour la première fois depuis 1993 (-0,4 % en volume après une progression de 0,5 % en 2011). Ce retournement intervient dans un contexte de stabilité de l'inflation (+1,9 % en 2012 après +2,1 % en 2011). La dépense de consommation des ménages en valeur ralentit donc : +1,4 % après +2,6 % en 2011.

Après avoir renoué avec la croissance en 2011, les achats d'automobiles neuves et d'occasion chutent en 2012 (-10,1 % en volume) ; une telle contraction n'avait pas été observée depuis 1997. Les achats de voitures d'occasion résistent (-0,2 % en volume après +7,6 %), alors que le marché du neuf se replie pour la troisième année consécutive (-13,6 % après -1,4 % en 2011). La part des petites voitures économes (cinq chevaux fiscaux et moins) dans les immatriculations se stabilise à 53 % (52 % en 2011). Les marques étrangères qui progressaient en 2011 se replient également (-6,9 % après +5,0%), mais elles résistent mieux que les groupes français (-19,6 % après -7,0 %) ; ainsi, ces derniers ne représentent plus que 53 % des immatriculations en 2012 contre 56 % en 2011.

En 2012, la dépense de consommation en biens et services de l'économie de l'information se contracte, en valeur, de 3,6 % après une stabilité en 2011. Du fait de la poursuite de la baisse des prix (-6,4 %), cette dépense reste toutefois dynamique en volume (+3,0 %). Le secteur est porté par le marché des téléphones mobiles, en lien avec l'essor des *smartphones* (+66,5 % en volume), et par les services de télécommunications (+7,1 % en volume) : suite à l'arrivée d'un nouvel opérateur sur le marché et à la généralisation des offres illimitées, les prix de ces services se replient plus fortement que les années précédentes (-11,3 %). L'appétence des ménages pour l'informatique ne se dément pas en 2012 (+9,8 % en volume après +16,5 % en 2011), les tablettes ayant pris le relais des ordinateurs.

À l'inverse, les achats de téléviseurs reculent (-7,2 % en volume) après plusieurs années de croissance dynamique portée par l'arrivée de la TNT et l'équipement des ménages en écran plat. Après avoir atteint des records en 2010 et 2011, la fréquentation des salles de cinémas s'essouffle avec 204 millions d'entrées après 217 millions en 2011.

La consommation des ménages en loyers progresse de 2,8 % en 2012 en valeur après +1,8 % en 2011. Cette accélération reflète celle des prix des loyers, après six années de ralentissement (+1,6 % après +0,9 % en 2011).

En 2012, les dépenses des ménages en produits énergétiques augmentent en volume de 2,0 % après un repli de 6,9 % en 2011. Ce rebond est le fait des dépenses de chauffage et d'éclairage qui retrouvent un niveau normal après une année 2011 particulièrement douce. Ainsi, la consommation d'électricité progresse de 6,7 % en volume et celle de gaz de 11,5 %. À l'inverse, la consommation en carburants et lubrifiants continue de décroître (-2,3 % en volume). Le prix des dépenses en produits énergétiques progresse à un rythme moins soutenu qu'en 2011 (+5,3 % après +11,9 %) sous l'effet du ralentissement des prix des produits pétroliers.

La consommation de produits alimentaires (hors boissons alcoolisées et tabac) se maintient en volume (+0,7 % après +0,8 %), malgré une nouvelle accélération des prix (+3,1 % après +1,8 %). Comme en 2011, les achats de viande résistent (-0,3 % en volume) malgré la hausse des prix (+3,0 %). La consommation de poissons et fruits de mer se replie de 0,9 % en volume tandis que leur prix progresse moins fortement qu'en 2011 (+1,8 % après +3,5 %). La consommation de fruits se redresse (+2,6 % après -4,4 % en 2011) malgré une hausse des prix plus marquée que l'année précédente (+4,7 % au lieu de +1,5 %). La consommation de légumes croît légèrement (+0,6 %) malgré le rebond des prix (+7,4 % après -4,5 % en 2011).

La consommation de tabac décroît de 3,8 % en volume. Déjà soutenue en 2010 et 2011 et encore très dynamique en 2012 (+6,1 %, après +5,7 % en 2011), la hausse des prix aurait découragé la consommation.

La consommation des ménages en assurances est stable en 2012 (+0,1 % en volume). Les dépenses liées à l'assurance-vie diminuent de 0,7 % en volume, du fait d'un mouvement de décollecte. L'assurance automobile progresse toujours à un rythme soutenu (+4,6 % en volume après +4,9 % en 2011). Les dépenses liées à l'assurance santé se contractent (-2,7 % en volume, après +1,5 % en 2011). ■

Consommation des ménages 4

1. Consommation des ménages par fonction

en évolution en volume au prix de l'année précédente

	2009	2010	2011	2012	Coefficients budgétaires ¹ (en %)
Alimentation et boissons non alcoolisées	0,2	1,2	0,8	0,7	10,4
Boissons alcoolisées et tabac	0,8	-0,2	0,1	-2,8	2,4
Articles d'habillement et chaussures	-3,4	0,8	-1,0	-2,3	3,2
Logement, chauffage, éclairage	0,4	1,4	-1,1	1,7	19,5
Équipement du logement	-3,0	2,4	1,5	-1,4	4,3
Santé	3,0	2,4	2,9	2,8	2,9
Transport	-1,0	-0,4	0,6	-3,6	10,6
Communications	0,5	2,9	5,6	9,1	2,0
Loisirs et culture	0,8	2,8	2,5	-1,5	6,1
Éducation	-5,5	-0,9	-0,1	1,0	0,6
Hôtels, cafés et restaurants	-3,4	1,6	1,3	-1,4	5,4
Autres biens et services	2,9	1,1	1,4	0,3	8,5
Correction territoriale ²	-22,1	-26,7	23,1	52,7	-0,8
Dépense de consommation des ménages	0,1	1,5	0,5	-0,4	75,3
Dépense de consommation des ISBLSM³	4,4	3,8	1,6	1,9	2,8
Dépense de consommation individualisable des APU	2,2	1,7	1,5	1,4	21,9
<i>dont : logement</i>	<i>2,7</i>	<i>1,1</i>	<i>3,8</i>	<i>1,5</i>	<i>1,0</i>
<i>santé</i>	<i>3,4</i>	<i>2,8</i>	<i>2,1</i>	<i>2,2</i>	<i>9,7</i>
<i>éducation</i>	<i>-0,2</i>	<i>0,3</i>	<i>0,3</i>	<i>0,4</i>	<i>6,5</i>
Consommation effective des ménages	0,7	1,6	0,8	0,0	100,0

1. Part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particulier dans la consommation effective totale.

2. La correction territoriale représente les dépenses des résidents à l'étranger moins les dépenses des non-résidents en France.

3. Les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) regroupent l'ensemble des unités privées dotées de la personnalité juridique qui produisent des biens et services non marchands au profit des ménages.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

2. Consommation effective des ménages par catégories de produits classés selon leur durabilité

en évolution en volume au prix de l'année précédente

	2009	2010	2011	2012	Coefficients budgétaires ¹ (en %)
Biens durables importants ²	4,6	2,1	3,4	-3,1	6,5
Biens semi-durables ³	-4,0	1,2	-0,2	-2,4	5,5
Biens non durables	0,1	1,5	-0,6	0,9	25,7
Services	0,9	1,6	1,1	0,3	62,3
Ensemble	0,7	1,6	0,8	0,0	100,0

1. Part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particulier dans la consommation totale.

2. Véhicules, meubles, équipement ménager ou de loisir.

3. Textile, habillement, autres biens semi-durables.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

5 Niveaux de prix et niveaux de vie dans l'Union européenne

Les comparaisons internationales de niveau de vie par habitant portent habituellement sur le produit intérieur brut (PIB) ou sur la consommation effective des ménages. Cette dernière inclut les dépenses de consommation des ménages mais aussi les dépenses bénéficiant aux ménages à titre individuel tout en étant prises en charge par la collectivité (administrations publiques et institutions sans but lucratif au service des ménages). Le PIB, qui correspond à la valeur ajoutée sur le territoire national, diffère quelque peu du revenu qui revient aux entités économiques résidentes (puisque des revenus primaires, du travail et du capital, sont également reçus de l'extérieur par des agents résidents et, à l'inverse, versés par des agents résidents à des non-résidents). Pour comparer les niveaux de vie, il est donc utile également d'effectuer des comparaisons de revenu national brut (RNB). Pour rendre comparables les niveaux de PIB, de RNB ou de consommation par habitant, il faut tenir compte des différences de niveaux de prix observés entre pays pour un même bien. Pour ce faire, les valeurs sont déflatées par des prix exprimés « en **standards de pouvoir d'achat** » (SPA), une unité monétaire fictive commune à tous les pays.

En 2011, en termes de PIB par habitant exprimé en SPA, la France se situe au 11^e rang de l'Union européenne, avec un PIB par tête supérieur de 8 % à la moyenne de l'Union européenne, proche du niveau du Royaume-Uni (9 % au-dessus de la moyenne de l'Union européenne) et devant l'Italie qui se situe au niveau moyen de l'Union européenne. Le Luxembourg occupe largement le 1^{er} rang avec un PIB par habitant qui est 2,7 fois plus élevé que la moyenne de l'Union européenne et 5,9 fois plus élevé que celui de la Bulgarie qui clôt le classement. Concernant le RNB par tête, l'avance du Luxembourg sur les autres pays de l'UE est moindre et l'Irlande (3^e en termes

de PIB par tête) descend à la 11^e place, la France remontant, de ce fait, à la 9^e place au même niveau que le Royaume-Uni. En effet, au Luxembourg, les travailleurs frontaliers représentent environ la moitié de l'emploi tandis qu'en Irlande la forte présence d'entreprises détenues par des étrangers contribue à un volume important de revenus distribués à l'extérieur.

Bien que nettement corrélé aux deux classements précédents, le classement en fonction des indices de volume de consommation par habitant en diffère, notamment parce que la part dévolue à la consommation effective des ménages dans le PIB peut varier d'un pays à l'autre (entre 37 % au Luxembourg et 82 % en Grèce). Les écarts ont tendance à se réduire dans le temps, mais demeurent encore aujourd'hui importants : en 2011, le niveau de consommation par habitant est 3,1 fois plus élevé au Luxembourg qu'en Bulgarie. La France se situe au 8^e rang, avec une consommation effective par habitant de 13 % supérieure à la moyenne européenne. Pour la seule consommation alimentaire, la France se situe au 3^e rang des pays de l'UE avec un niveau supérieur de 16 % à la moyenne, derrière le Luxembourg et la Grèce.

Les indices de prix associés au PIB varient (par rapport à un indice moyen de l'Union européenne à 100) de 45 pour la Bulgarie à 137 au Danemark. La France (113) a un niveau supérieur à la moyenne de l'Union européenne. Sur le seul champ de la consommation effective des ménages, l'écart de prix entre la France et l'ensemble de l'Union européenne s'étend de 3 % pour les hôtels, cafés, restaurants et les biens d'habillement à environ 20 % pour les biens et services liés au logement, à la communication ou à l'éducation. Le Luxembourg et la Belgique ont un indice de niveau de prix supérieur à la France, au contraire de l'Italie, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Espagne. ■

Définitions

Parités de pouvoir d'achat (PPA) : taux qui permettent de convertir toutes les monnaies dans une monnaie commune, le **standard de pouvoir d'achat (SPA)**, qui a le même pouvoir d'achat dans chaque pays. L'agrégat de référence est le PIB, mais les indices de volume par habitant peuvent être évalués pour tous les agrégats. Les indices de prix et de volume sont calculés par rapport à une base 100 qui représente la moyenne de l'Union européenne à 27.

Niveaux de prix et niveaux de vie dans l'Union européenne 5

1. Comparaison des principaux agrégats au sein de l'Union européenne en 2011

indice 100 pour l'UE à 27

	Indices de volume par habitant en standard de pouvoir d'achat				Indices de prix		
	PIB	RNB	Consommation individuelle effective	Alimentation et boissons non alcoolisées	PIB	Consommation individuelle effective	Alimentation et boissons non alcoolisées
Luxembourg	271	195	140	122	121	135	116
Pays-Bas	131	132	113	107	110	110	96
Irlande	129	104	101	77	109	119	118
Autriche	129	128	119	89	110	110	120
Suède	127	130	116	106	129	132	121
Danemark	125	128	113	89	137	147	143
Allemagne	121	123	120	102	105	103	106
Belgique	119	120	111	113	113	115	111
Finlande	114	115	112	105	122	126	118
Royaume-Uni	109	110	118	86	102	103	96
France	108	110	113	116	113	111	109
Italie	100	99	101	111	104	105	112
Espagne	98	96	94	111	93	96	94
Chypre	94	94	98	95	89	91	109
Malte	85	79	84	95	73	73	96
Slovénie	84	82	81	89	84	85	97
République tchèque	80	75	71	70	74	71	87
Grèce	79	77	91	119	93	92	106
Portugal	77	75	81	110	82	85	91
Slovaquie	73	71	70	76	69	67	90
Estonie	67	64	58	77	70	71	87
Lituanie	66	63	70	109	61	60	79
Hongrie	66	62	61	59	61	59	85
Pologne	64	61	69	93	59	55	65
Lettonie	58	59	57	74	67	67	88
Roumanie	49	48	47	83	52	53	71
Bulgarie	46	44	45	50	45	44	70

Source : Eurostat, calculs Insee pour le RNB.

2. Indices de prix par fonction de consommation pour les pays voisins de la France en 2011

indice 100 pour l'UE à 27

	Luxembourg	Belgique	France	Italie	Royaume-Uni	Allemagne	Espagne
Consommation individuelle effective	135	115	111	105	103	103	96
Alimentation et boissons non alcoolisées	116	111	109	112	96	106	94
Boissons alcoolisées et tabac	87	97	107	101	158	90	87
Vêtements et chaussures	104	114	103	101	95	104	92
Logement, eau, électricité, gaz	171	117	121	106	100	111	102
Ameublement, équipement ménager et entretien	110	105	110	106	103	97	98
Santé	133	131	115	120	100	101	94
Transport	95	102	104	95	103	105	94
Communication	91	123	119	105	97	82	151
Loisirs et culture	109	103	106	107	100	105	99
Éducation	301	143	119	100	129	104	99
Hôtels, cafés et restaurants	107	113	103	107	105	102	94
Autres biens et services	125	116	111	102	99	100	92

Source : Eurostat, calculs Insee.

6 Branches d'activité

Après une reprise de l'activité en 2011, la croissance de la valeur ajoutée (VA) de l'ensemble des branches de l'économie augmente de 1,5 % en 2012 en valeur. Elle s'établit à 1 821 milliards d'euros. Corrigée de la hausse des prix, la croissance en volume de la VA ralentit à + 0,1 % en 2012, après + 2,2 % en 2011.

Le tassement de la croissance reflète d'abord le ralentissement de l'activité des services principalement marchands (+ 0,5 % en volume après + 2,9 % en 2011). Ce repli s'explique en partie par une décélération de la croissance de la VA des services aux entreprises qui est passée de 4,4 % en 2011 à 0,6 % en 2012 en raison de la baisse de la production des activités de services aux entreprises. De plus, l'activité des services financiers diminue de 1,4 % après un net rebond en 2011 (+ 7,3 %). En particulier, la consommation des ménages en activités financières baisse de 2,1 % et elle progresse plus faiblement en 2012 qu'en 2011 dans les activités d'assurance. En revanche, les activités d'hébergement et de restauration enregistrent une croissance proche de celle de 2011.

Les branches industrielles contribuent aussi au ralentissement économique avec une diminution de 1,1 % de la VA en volume après deux années consécutives de croissance. Cette baisse est particulièrement marquée dans la branche cokéfaction et raffinage dont la VA chute de 41,2 % en raison de la diminution de la production dans les raffineries (- 11,4 % en volume). Par ailleurs, la baisse de la VA de la branche matériels de transport et plus particulièrement de la branche automobile contribue à la diminution de la VA de l'industrie. En effet, la production automobile baisse de 10,8 % en volume, après une reprise de l'activité en 2011. La VA des autres branches industrielles (industries textile, du bois, de la pharmacie, de la métallurgie) diminue aussi de 3,0 %, après une hausse de 1,9 % en 2011 : cette baisse est imputable à la contraction de l'activité des branches de l'industrie chimique, de la fabrication de produits à base de caoutchouc et de la métallurgie. Seule la branche énergie, eau et déchets renoue avec la croissance en 2012 (+ 2,9 % après une baisse de 1,9 % en 2011 : ce regain s'explique par une

hausse de la production d'énergie en lien avec un climat moins clément qu'en 2011.

Après une forte hausse en 2011, la VA de l'agriculture diminue de 5,8 % en volume en lien avec la baisse de la production agricole en 2012.

L'activité des services non marchands progresse de 0,6 %, après 1,1 % en 2011, en lien avec le fléchissement de l'activité de l'enseignement, des administrations et des activités pour la santé.

Le ralentissement de l'activité se traduit par un tassement des créations d'emploi de moindre ampleur : exprimé en équivalent-temps plein (EQTP), l'emploi est stable en 2012 alors qu'il a progressé de 0,7 % en 2011. Les gains de productivité apparente se replient ainsi à 0,2 %, après 1,4 % en 2011.

Dans les branches principalement marchandes non agricoles, le ralentissement de la productivité apparente est de même ampleur : il tient surtout aux activités tertiaires principalement marchandes, où les gains de productivité reculent en deçà de leur rythme tendanciel (+ 0,3 % en 2012, après + 1,3 % en 2011). Plus précisément, les gains de productivité chutent dans les services financiers en raison de la contraction de l'activité. En revanche, les gains de productivité progressent dans les activités immobilières en raison d'une baisse de l'emploi de 0,6 % après une croissance de 2,2 % en 2011.

Dans l'industrie, l'emploi enregistre sa plus faible baisse depuis dix ans (- 0,5 %). Avec la contraction de l'activité industrielle en 2012, la productivité recule de 0,6 %, après une hausse de 2,1 % en 2011. Cependant, les évolutions sont contrastées selon les branches d'activités. En effet, si la productivité baisse dans son ensemble dans l'industrie et en particulier dans les autres branches industrielles, elle augmente dans la branche énergie, eau et déchets, aidée par le rebond de la croissance.

La productivité dans l'agriculture connaît sa plus forte baisse depuis 2003, en lien avec la contraction de l'activité.

Enfin, après de fortes diminutions de 2008 à 2010, le recul de la productivité dans la construction reste proche de celle enregistrée en 2011. En effet, l'emploi reste atone en 2012, alors que l'activité diminue un peu plus fortement qu'en 2011 (- 0,7 % après - 0,4 %). ■

1. Variations en volume de la valeur ajoutée selon la branche d'activité

		Variations en volume en moyenne annuelle (en %)					Niveaux 2012 en valeur		
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	(en milliards d'euros)	(en % du total)
AZ	Agriculture	-0,8	4,2	6,4	-5,8	6,3	-5,8	35,8	2,0
DE	Energie, eau, déchets	0,6	-5,2	-8,3	2,2	-1,9	2,9	46,8	2,6
C1	Industrie agro alimentaire	1,5	-8,2	0,9	-2,4	3,6	3,0	34,3	1,9
C2	Cokéfaction et raffinage	0,7	-44,0	-32,0	51,8	-2,7	-41,2	1,9	0,1
C3	Biens d'équipement	3,0	-1,1	-18,4	6,4	1,9	0,7	24,9	1,4
C4	Matériels de transport	1,0	-6,3	-22,7	19,3	1,8	-4,8	16,0	0,9
C5	Autres branches industrielles	2,5	-2,4	-4,2	2,8	1,9	-3,0	104,4	5,7
FZ	Construction	4,6	-1,7	-6,0	-5,0	-0,4	-0,7	114,1	6,3
GZ	Commerce	3,2	2,7	-5,7	3,4	4,0	0,6	203,9	11,2
HZ	Transport	3,4	-0,4	-6,1	3,7	2,8	0,6	84,6	4,6
IZ	Hébergement restauration	3,0	0,1	-2,1	0,1	0,3	0,4	44,2	2,4
JZ	Information communication	5,0	3,1	-4,3	3,3	2,3	1,1	82,5	4,5
KZ	Services financiers	4,7	-2,8	5,0	-1,4	7,3	-1,4	87,5	4,8
LZ	Services immobiliers	0,8	-0,1	0,9	1,2	0,5	0,7	239,9	13,2
MN	Services aux entreprises	3,7	1,5	-7,9	3,4	4,4	0,6	226,0	12,4
OQ	Services non marchands	1,0	0,9	1,1	0,9	1,1	0,6	412,1	22,6
RU	Services aux ménages	1,6	2,8	-0,3	0,5	0,2	0,7	61,9	3,4
AZ à RU	Ensemble	2,4	0,1	-3,0	1,5	2,2	0,1	1 820,9	100,0
DE à C5	Industrie	2,0	-4,3	-7,5	3,7	1,3	-1,1	228,3	12,5
C1 à C5	Industrie manufacturière	2,3	-4,2	-7,4	4,1	2,1	-2,1	181,4	10,0
GZ à MN et RU	Tertiaire principalement marchand	2,9	1,0	-3,4	2,2	2,9	0,5	1 030,6	56,6
OQ	Tertiaire principalement non marchand	1,0	0,9	1,1	0,9	1,1	0,6	412,1	22,6
DE à MN et RU	Branches marchandes non agricoles	2,9	-0,2	-4,3	1,9	2,4	0,1	1 373,0	75,4

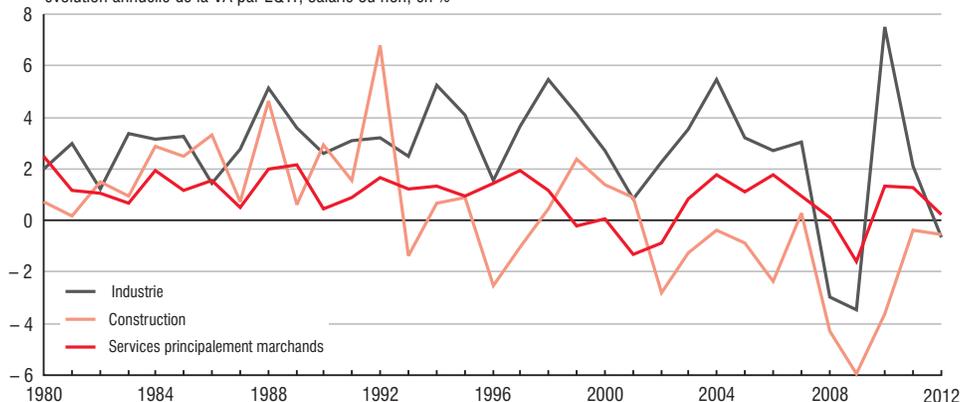
Champ : France.

Lecture : en 2012, la valeur ajoutée en volume dans la branche agricole diminue de 5,8 % par rapport à 2011. Elle s'établit à 35,8 milliards d'euros en valeur, ce qui représente 2,0 % de la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie cette année-là.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

2. Gains de productivité apparente de l'emploi par branche

évolution annuelle de la VA par EQTP, salarié ou non, en %



Champ : France.

Lecture : en 2012, la productivité des branches industrielles diminue de 0,6 % par rapport à 2011.

Note : la productivité apparente est calculée comme le rapport de la valeur ajoutée en volume à l'emploi en équivalent-temps plein, salarié ou non.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

7 Investissement

En 2012, l'investissement de l'ensemble de l'économie diminue (- 1,2 % en volume contre + 2,9 % en 2011). Ce repli provient surtout des sociétés non financières, qui réalisent plus de la moitié de l'investissement total. L'investissement des ménages et des administrations publiques recule également, mais plus modérément. En valeur, l'investissement de l'ensemble des secteurs augmente légèrement (+ 0,5 % après + 6,0 %).

L'investissement des sociétés non financières baisse en valeur (- 0,8 %), après une croissance soutenue en 2011 (+ 5,6 %). En effet, les perspectives de production se dégradent continûment depuis mi 2011 et le taux d'utilisation des capacités productives dans l'industrie est, en moyenne sur 2012, inférieur de presque cinq points à sa moyenne de long terme. Ce recul de l'investissement traduit le phénomène dit « d'accélérateur », suivant lequel l'investissement réagit généralement plus fortement que l'activité aux retournements conjoncturels. Le taux d'investissement des sociétés non financières se replie d'ailleurs de 0,4 point par rapport à 2011, pour atteindre 19,4 %.

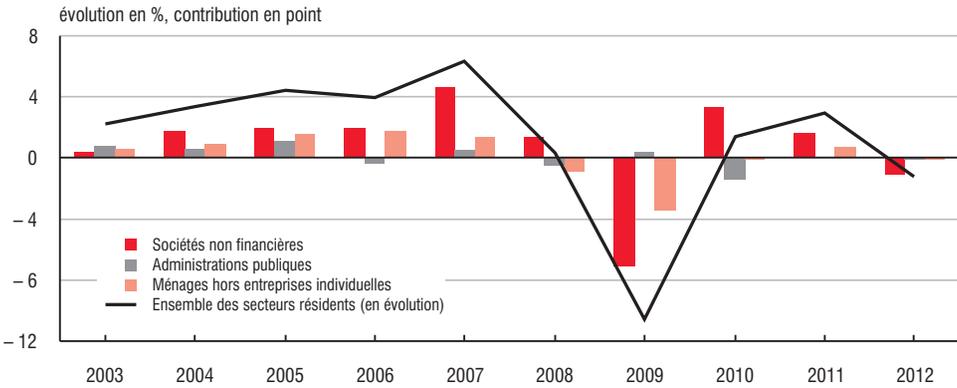
Cette baisse touche principalement les produits de l'industrie manufacturière, et notamment les acquisitions de véhicules automobiles (- 14,5 % en valeur), alors que ces dernières constituaient un facteur de soutien important au cours des deux années précédentes. À l'inverse, l'investissement des sociétés non financières en construction et en services principalement marchands continue de croître en valeur, même si cette croissance est moins soutenue qu'en 2011. Toutefois,

dans la construction, la croissance est portée par les prix, les dépenses baissant en volume. De son côté, la dynamique des services principalement marchands tient aux dépenses en informatique et en services d'information.

En valeur, l'investissement des ménages hors entreprises individuelles augmente de 2,1 %, marquant un net infléchissement par rapport à l'année précédente (+ 6,5 %). En volume, il s'inscrit même en repli (- 0,3 % après + 2,4 % en 2011). Cette dégradation intervient dans un contexte de ralentissement du revenu disponible brut des ménages en valeur (+ 0,9 % après + 2,7 %) et de repli du pouvoir d'achat (- 0,9 % après + 0,7 %). L'investissement des ménages en travaux de construction stagne en valeur (après + 1,6 % en 2011) et les dépenses de services liées aux transactions immobilières reculent.

L'investissement des administrations publiques, constitué à plus de 80 % de travaux de construction de bâtiments et de génie civil, augmente de 1,7 % en valeur après + 3,8 % en 2011. Cette décélération provient surtout des administrations publiques centrales, État et organismes divers d'administration centrale, dont l'investissement baisse pour la troisième année consécutive (- 3,9 % en 2012). Après une forte croissance en 2011 (+ 25,4 %), l'investissement des administrations de sécurité sociale recule (- 1,3 % en 2012). Seul l'investissement des administrations publiques locales continue de croître (+ 3,5 %), traduction d'un effet de cycle traditionnel à l'approche des élections municipales de 2014. ■

1. Contribution des secteurs institutionnels à l'évolution du volume d'investissement



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

2. Investissement des secteurs institutionnels en valeur

en %

	2012 (en milliards d'euros)	Évolution						
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Sociétés non financières	208,4	7,3	11,7	5,3	-13,5	7,5	5,6	-0,8
Sociétés financières	15,0	21,8	-4,2	11,5	-12,2	-12,1	20,5	1,3
Administrations publiques	63,7	2,4	6,8	2,0	2,6	-6,1	3,8	1,7
Ménages (hors entreprises individuelles)	110,5	12,8	9,4	3,1	-13,2	1,3	6,5	2,1
ISBLSM	4,2	2,3	3,6	3,6	5,1	4,1	4,7	2,2
Ensemble	401,8	8,4	9,5	4,4	-10,8	2,6	6,0	0,5

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

3. Évolution de l'investissement de l'ensemble des secteurs, en volume par produit

en %

	2012 (en milliards d'euros)	Évolution						
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Agriculture, sylviculture et pêche	1,0	-1,0	2,4	2,6	-9,4	1,6	-25,4	3,2
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	97,7	1,1	8,2	2,9	-18,4	12,6	7,9	-3,2
Fabric. équipements élec., électronique, informatiq. fab. machines	43,7	0,6	8,0	2,6	-20,3	11,4	7,6	0,2
Fabrication de matériels de transport	28,1	2,2	7,4	6,7	-27,1	15,8	13,2	-9,7
Fabrication d'autres produits industriels	25,7	0,6	9,9	-1,6	-2,6	11,3	2,8	-1,4
Ind. extractives, énergie, eau, gestion déchets et dépollution	0,3	7,1	0,8	-1,3	8,7	0,0	4,9	0,9
Construction	214,5	4,5	5,2	-1,3	-6,2	-6,4	1,2	-0,8
Génie civil	31,8	4,2	3,2	-4,0	-6,3	-4,5	0,5	-2,0
Construction de bâtiments et promotion immobilière	182,7	4,6	5,5	-0,8	-6,1	-6,7	1,3	-0,6
Services principalement marchands	88,5	6,1	7,1	1,3	-12,8	10,8	2,2	0,1
Information et communication	10,5	4,6	7,8	7,7	-18,3	7,3	-2,5	-1,9
Activités immobilières	6,7	8,7	0,9	-12,7	-33,0	20,1	-1,1	-3,8
Act. spécial., scient. et techn.								
et act. de services admin. et de soutien	68,7	6,0	8,3	2,3	-9,3	11,3	3,4	0,9
Autres activités de services	2,7	7,4	0,6	1,1	-11,5	-4,4	-1,7	-3,0
Ensemble	401,8	4,0	6,3	0,3	-10,6	1,4	2,9	-1,2

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

8 Compétitivité et parts de marché

La compétitivité-prix de la France s'est améliorée en 2012, du fait de la dépréciation de l'euro. La part de marché en volume de la France par rapport aux pays de l'OCDE s'est stabilisée à 6,3 %.

Le taux de change effectif réel de la France vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux de l'OCDE se déprécie en 2012, de 2,9 % en moyenne annuelle, après avoir déjà légèrement reculé en 2011 (-0,5 %).

Cette baisse en termes réels reflète avant tout celle du taux de change effectif nominal (-2,7 % en 2012). La devise européenne s'est en effet nettement dépréciée en 2012 face au dollar (-7,6 % en moyenne annuelle), ainsi que face à la livre sterling (-6,5 %) et au yen (-7,6 %). Toutefois, le taux de change effectif de la France recule moins que ne le suggèrent ces variations en raison de l'importance des échanges avec les partenaires de la zone euro dans le total de ses échanges. Les prix à la consommation, relativement moins dynamiques en France, contribuent aussi à la baisse du taux de change effectif réel.

Grâce à ce contexte de change réel favorable, la compétitivité-coût de la France, mesurée par rapport à ses partenaires de l'OCDE, progresse en 2012 (+2,7 % en moyenne annuelle), après avoir légèrement reculé en 2011 (-0,4 %). Entre 2009 et 2012, elle progresse de 4,5 %.

La compétitivité-prix de la France s'améliore aussi, avec une hausse de 2,1 % après +0,5 % en 2011, en progression de près de 7 % depuis 2009. L'amélioration en 2012 est un peu moindre que celle de la compétitivité-coût : les marges des entreprises exportatrices françaises se sont moins réduites que celles de leurs concurrents. Ainsi, l'année 2012 rompt avec la tendance observée dans les années 2000 d'une performance relativement meilleure en termes de compétitivité-prix

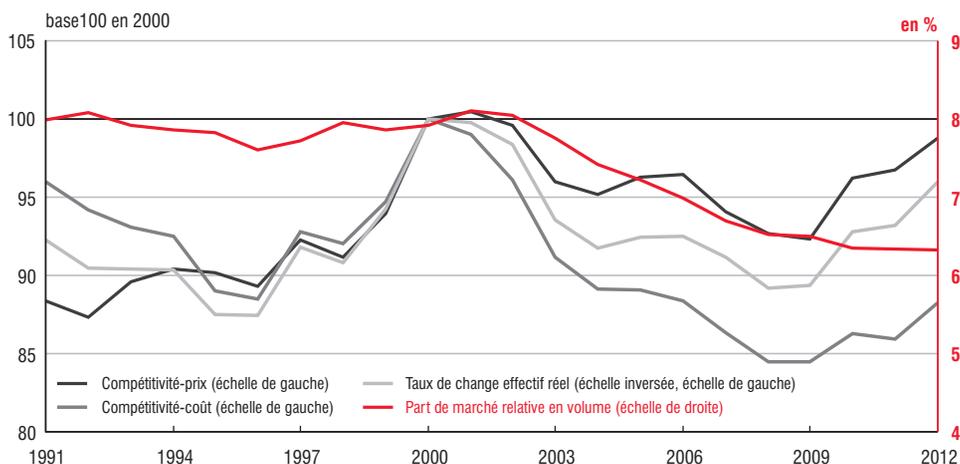
par rapport à la compétitivité-coût, se traduisant par une évolution moins favorable des marges par rapport aux principaux partenaires commerciaux de la France dont, en premier lieu, l'Allemagne.

En valeur, la part de marché de la France dans les exportations mondiales de biens et services, calculée relativement aux partenaires de l'OCDE, se replie un peu en 2012 (5,9 % après 6,0 %).

L'évolution de la part de marché mondiale en valeur d'un pays reflète non seulement les fluctuations des volumes échangés, mais aussi les effets prix (variation relative des prix des marchandises échangées). Ce dernier effet est prépondérant à court terme en cas de fluctuation des différentes monnaies et d'évolution des prix mondiaux des marchandises. Avant que les effets compétitivité n'influent sur les volumes, la part de marché des pays dont la monnaie se déprécie diminue donc mécaniquement, de même que celle des pays qui exportent plutôt des biens dont le prix relatif baisse. Aussi, l'analyse de l'évolution des parts de marché en valeur doit s'accompagner de celle de l'évolution de la part de marché en volume.

En volume, la part de marché relative de la France s'est continûment érodée dans les années 2000. Elle se stabilise depuis 2010 pour évoluer aux alentours de 6,3 %, probablement en lien avec la bonne tenue de la compétitivité-prix observée depuis la crise. Elle reste inférieure au niveau moyen observé durant les années 1990 : au cours des années 2000, les exportateurs français ont été notamment handicapés par l'appréciation de l'euro jusqu'en 2008 et par le développement dans les échanges mondiaux des grands pays émergents, en particulier de la Chine, ce qui a pesé sur les performances à l'exportation de la plupart des pays de l'OCDE, à l'exception notable de l'Allemagne. ■

1. Compétitivité, taux de change effectif réel et part de marché de la France



Champ : France.

Note : données en moyennes annuelles. Une hausse du taux de change effectif réel (échelle inversée) correspond à une dépréciation ; une hausse de la compétitivité correspond à une amélioration.

Sources : OCDE, direction générale du Trésor.

La compétitivité-prix à l'exportation est égale au rapport d'un prix de référence étranger à un prix à l'exportation français. Le prix de référence étranger est une moyenne pondérée des prix de 24 partenaires commerciaux de la France dans l'OCDE. La pondération et les prix de ces 24 partenaires sont établis en fonction de l'intensité de la concurrence exercée par les exportateurs étrangers sur les marchés tiers pour une année de référence (1999). Selon la même méthode, on calcule également un indicateur de **compétitivité-coût**, qui compare les coûts salariaux unitaires de la France à ceux de ses 24 partenaires. Ces derniers, considérés pour les indicateurs de compétitivité-prix et de compétitivité-coût sont l'ensemble des pays de l'OCDE à l'exclusion de l'Europe Centrale (Pologne, Hongrie, Slovaquie, République tchèque, Slovaquie et Estonie), de l'Islande, du Chili et d'Israël. L'indicateur de compétitivité-prix se rapporte aux biens et services, celui des coûts à l'ensemble de l'économie.

Le taux de change effectif nominal (respectivement réel) de la France est calculé en agrégeant

les parités nominales (respectivement déflatées par les prix à la consommation) des monnaies des 24 pays avec la même pondération que celle utilisée pour le calcul de la compétitivité coût et prix.

La compétitivité-prix française s'améliore lorsque les prix français progressent moins vite que les prix étrangers exprimés en une monnaie commune, que ce soit en raison d'une moindre inflation, d'une dépréciation nominale ou d'une combinaison de ces deux facteurs. Une situation où la compétitivité-coût se détériore et où la compétitivité-prix reste stable peut traduire un effort de compression des marges plus important de la part des exportateurs français.

La part de marché relative de la France rapporte les exportations françaises de biens et services vers le monde à celles du groupe de 24 pays de l'OCDE. Elle est calculée en volume en base 1995 en déflatant la valeur des biens et services exportés par un indice de prix à l'exportation.

9 Relations avec le reste du monde

Après un rebond en 2010 puis 2011, les échanges extérieurs de biens et services ralentissent en 2012. Les exportations françaises progressent en **volume** de 2,4 % (après + 5,4 % en 2011) et les importations reculent de 1,1 % (après + 5,1 %). Les exportations suivent une évolution similaire au commerce mondial de biens (+ 2,2 % en 2012 après + 5,8 % selon le Centraal Planbureau aux Pays-Bas). Les importations reculent sous l'effet de la baisse de la demande intérieure française (- 0,9 % après + 2,0 %).

En valeur, la croissance en 2012 est plus forte qu'en volume (+ 3,6 % pour les exportations et + 0,8 % pour les importations), du fait de l'augmentation des prix. Le prix des exportations de biens et services progresse de 1,2 % en 2012 (après + 3,3 % en 2011), le ralentissement étant principalement dû à un moindre dynamisme des prix de l'énergie et des produits agricoles. Du côté des importations, les prix progressent de 1,9 % (après + 5,6 %), principalement du fait de la hausse des prix des produits pétroliers. Au total, après deux années de baisse, le **taux de couverture** des biens en valeur augmente en 2012, de 1,7 point, à 87,3 %, sans toutefois retrouver son niveau de 2010.

Après le niveau record de 2011 (59,3 Md€), le déficit extérieur des biens et services en valeur baisse en 2012 pour s'établir à 45,0 Md€ (soit 2,2 points de PIB). Cette amélioration est imputable pour moitié au déficit commercial, qui se réduit de 7,5 Md€ pour atteindre 63,5 Md€ (mesuré **Fab-Fab**).

Tout d'abord, deux postes améliorent leur excédent en 2012 : le solde des matériels de transports atteint un nouveau record (+ 19,2 Md€), en hausse de 6,1 Md€ par rapport à 2011 et de 2,7 Md€ par rapport à son précédent record de 2010, poussé à la fois par des livraisons d'Airbus et un repli des achats automobiles ; le solde des produits agroalimentaires poursuit son amélioration avec un excédent de 7,5 Md€ en 2012 après + 6,4 Md€ en 2011. Par ailleurs, après deux années de dégradation, le déficit sur les biens d'équipement se réduit de 3,5 Md€, à - 19,2 Md€ ; le déficit des

« autres produits industriels » suit le même mouvement, et s'améliore de 4,5 Md€, à - 22,2 Md€, notamment dans la métallurgie, le textile et les produits pharmaceutiques.

Ces améliorations sont compensées par des dégradations de soldes des autres postes. Ainsi, l'alourdissement de la facture énergétique se poursuit en 2012, bien que moins fortement qu'en 2011 : le solde déficitaire des produits des industries extractives (pétrole brut, gaz) se creuse de 1,5 Md€ (à - 50,9 Md€) après s'être dégradé de 11,3 Md€ en 2011 ; celui des produits raffinés se dégrade de 5,4 Md€, à - 18,2 Md€. L'excédent des produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche diminue un peu (+ 3,7 Md€ en 2012 après + 4,6 Md€ en 2011).

Le solde des échanges de services hors tourisme continue de s'améliorer pour s'établir à + 6,8 Md€ en 2012, après + 4,3 Md€ en 2011. L'amélioration porte sur les services de transports, l'assurance et le négoce international, malgré les détériorations dans les services financiers et les services aux entreprises. Le solde des échanges touristiques s'améliore un peu plus en 2012 et s'établit à + 11,6 Md€, après + 7,5 Md€ en 2011. La hausse de cet excédent résulte à la fois d'une hausse des dépenses des étrangers en France (+ 2,6 Md€) et d'une baisse des dépenses des résidents français à l'étranger (- 1,6 Md€).

Après une nette amélioration en 2010 (+ 8,4 Md€) et 2011 (+ 9,9 Md€), l'excédent des opérations de répartition se réduit fortement en 2012 à + 0,5 Md€. Cela résulte notamment de la dégradation du solde des intérêts (contribuant pour - 6,7 Md€ à l'évolution du solde) et de celui des dividendes (- 3,8 Md€), ainsi que des transferts en capital, du fait d'un versement exceptionnel dans le cadre de la recapitalisation de Dexia (- 1,8 Md€). L'amélioration du solde des biens et services permet toutefois une diminution du besoin de financement de la Nation : il passe de 49,4 Md€ à 44,5 Md€ en 2012, mais reste à un niveau élevé, le plus important depuis l'après-guerre après celui de 2011. ■

Définitions

Volumes : ils sont mesurés aux prix de l'année précédente chaînés.

Taux de couverture : rapport entre les exportations et les importations FAB.

FAB - franco à bord : désigne une marchandise dont la valeur à l'importation est évaluée au passage à la frontière à l'exclusion des coûts de transport et d'assurance entre les frontières des pays partenaires. Lorsque ces coûts sont inclus, les importations sont valorisées CAF (coûts, assurance, fret). Les exportations sont toujours mesurées FAB. La correction CAF-FAB pour les importations n'est disponible que globalement.

1. Décomposition par produits des échanges extérieurs de biens

	CAF-FAB en milliards d'euros courants				
	2008	2009	2010	2011	2012
Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche					
Exportations	13 899	11 543	13 374	16 153	15 370
Importations	10 482	9 898	11 089	11 559	11 626
Solde Caf-Fab	3 417	1 645	2 285	4 594	3 744
Produits des industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets					
Exportations	10 995	6 426	8 791	11 821	11 058
Importations	63 957	40 112	46 767	61 103	61 913
Solde Caf-Fab	-52 962	-33 686	-37 976	-49 282	-50 855
Produits des industries agro-alimentaires					
Exportations	36 225	33 010	36 516	41 400	43 570
Importations	31 095	29 625	31 136	34 962	36 106
Solde Caf-Fab	5 130	3 385	5 380	6 438	7 464
Coke et pétrole raffiné					
Exportations	16 861	10 193	12 243	15 257	15 873
Importations	21 691	15 531	21 695	28 105	34 080
Solde Caf-Fab	-4 830	-5 338	-9 452	-12 848	-18 207
Biens d'équipement					
Exportations	84 032	67 732	76 455	82 080	83 807
Importations	100 111	83 591	97 133	104 766	102 998
Solde Caf-Fab	-16 079	-15 859	-20 678	-22 686	-19 191
Matériels de transport					
Exportations	83 750	70 327	81 015	82 927	89 202
Importations	68 997	59 725	64 563	69 820	70 019
Solde Caf-Fab	14 753	10 602	16 452	13 107	19 183
Autres produits industriels					
Exportations	165 819	142 481	160 386	172 026	176 756
Importations	182 543	157 127	180 880	198 796	198 999
Solde Caf-Fab	-16 724	-14 646	-20 494	-26 770	-22 243
Ensemble					
Exportations	411 581	341 712	388 780	421 664	435 636
Importations CAF	478 876	395 609	453 263	509 111	515 741
Importations FAB	464 358	383 036	438 504	492 734	499 174
Solde CAF-FAB	-67 295	-53 897	-64 483	-87 447	-80 105
Solde FAB-FAB	-52 777	-41 324	-49 724	-71 070	-63 538
Taux de couverture (en %)	88,6	89,2	88,7	85,6	87,3

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux.

2. Compte des relations avec le reste du monde

	soldes, en millions d'euros courants				
	2008	2009	2010	2011	2012
Échanges de biens FAB (1)	- 52 777	- 41 324	- 49 724	- 71 070	- 63 538
Échanges de services hors tourisme (2)	1 755	- 1 132	- 40	4 281	6 846
<i>dont : négoce international</i>	6 577	4 615	5 592	8 710	10 480
<i>transports</i>	- 4 249	- 3 685	- 4 200	- 6 899	- 3 655
<i>services d'information et communication</i>	- 1 237	- 1 482	- 1 039	- 1 755	- 1 730
<i>assurance</i>	- 726	- 793	- 1 326	- 494	172
<i>services financiers, y compris Sifim</i>	1 388	1 248	2 744	4 261	3 465
<i>services aux entreprises</i>	- 735	- 1 452	- 2 101	- 230	- 2 601
<i>services aux ménages et services de santé</i>	737	417	290	688	715
Tourisme (3)	10 333	8 000	5 940	7 480	11 645
Opérations de répartition (4)	4 472	1 530	8 407	9 913	520
<i>dont : rémunération des salariés</i>	8 990	9 139	9 302	10 743	12 536
<i>impôts sur la production et les importations</i>	- 5 084	- 3 790	- 4 353	- 5 002	- 4 983
<i>subventions</i>	9 232	9 023	8 930	8 965	8 659
<i>intérêts</i>	- 797	365	- 4 174	- 2 215	- 8 937
<i>dividendes</i>	8 031	10 229	19 741	14 272	10 463
<i>autres revenus de la propriété</i>	13 681	9 849	9 913	15 833	17 141
<i>impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	3 581	3 400	3 703	4 264	4 989
<i>cotisations et prestations sociales</i>	- 8 069	- 8 367	- 8 447	- 9 416	- 9 083
<i>coopération internationale courante</i>	- 6 660	- 7 132	- 7 633	- 7 305	- 6 876
<i>autres transferts courants</i>	- 18 821	- 21 497	- 19 262	- 19 930	- 21 283
<i>transferts en capital</i>	388	311	687	- 296	- 2 106
Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (5)	- 162	- 21	- 1	- 9	8
Capacité de financement de la Nation (1+2+3+4+5)	- 36 379	- 32 947	- 35 418	- 49 405	- 44 519

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

10 Compte financier de la balance des paiements

Le compte financier de la balance des paiements retrace tous les flux financiers entre la France et l'étranger, plus précisément entre les résidents et les non-résidents. Des entrées nettes de capitaux financent le solde déficitaire des transactions courantes. Par ailleurs, elles diminuent la position extérieure nette des résidents français, qui mesure leur patrimoine net.

Au sein du compte financier, les sorties nettes de capitaux au titre des investissements directs (prises de participation au moins égales à 10 % du capital, bénéfiques réinvestis et prêts entre sociétés affiliées) continuent de se réduire, à 9 milliards d'euros en 2012, contre 15 milliards en 2011 et 23 milliards en 2010. Ces sorties de capitaux traduisent l'expansion des sociétés résidentes françaises à l'étranger, sous la forme de prises de participation ou de prêts intra-groupe.

Les prêts et emprunts entre sociétés sœurs non résidentes gonflent toutefois ces statistiques. Après élimination de ces opérations internes à un même groupe industriel ou commercial, en anticipation des normes

internationales qui deviendront obligatoires en 2014, les investissements français à l'étranger s'élèvent à 28 milliards d'euros (35 en 2011), et les investissements étrangers en France à 19 milliards d'euros (20 en 2011). Ces soldes globaux comprennent les bénéfiques réinvestis localement, pour 5 milliards d'euros en montant net.

Les investissements nets « en portefeuille », c'est-à-dire l'achat (ou la vente) de titres (obligataires pour l'essentiel), et les « autres investissements » sous la forme de prêts et d'emprunts courants, équilibrent, aux erreurs et omissions près, le déficit des transactions courantes et les sorties nettes dues aux investissements directs.

En 2012, les investissements nets en portefeuille s'établissent à 39 milliards d'euros : les résidents cèdent 6 milliards d'euros de titres étrangers tandis que les non-résidents acquièrent 33 milliards d'euros de titres français.

Par ailleurs, les opérations courantes de prêts et emprunts se traduisent par des entrées nettes de capitaux de 34 milliards d'euros. ■

Compte financier de la balance des paiements 10

1. Compte financier de la balance des paiements

en milliards d'euros

	2010	2011	2012
Investissements directs	- 23,4	- 15,1	- 9,4
Français à l'étranger	- 48,8	- 42,8	- 28,9
Après retraitement ¹	- 34,1	- 34,9	- 28,0
Capital social	- 26,6	- 22,6	- 34,8
Bénéfices réinvestis	- 19,7	- 5,8	- 5,9
Autres opérations	- 2,5	- 14,4	11,7
Étrangers en France	25,4	27,7	19,5
Après retraitement ¹	10,7	19,8	18,6
Capital social	11,5	20,8	14,7
Bénéfices réinvestis	7,2	- 0,5	0,8
Autres opérations	6,6	7,5	4,1
Investissements de portefeuille	118,0	228,5	39,2
des résidents sur titres émis par les non-résidents	31,2	166,6	6,3
Actions et titres d'OPCVM	- 13,0	39,3	- 50,1
Obligations et assimilés	18,4	87,2	78,8
Titres de créance à court terme	25,8	40,1	- 22,4
<i>dont : titres publics</i>	<i>18,9</i>	<i>- 4,9</i>	<i>65,0</i>
des non-résidents sur titres émis par les résidents	86,8	61,9	32,9
Actions et titres d'OPCVM	- 3,8	5,0	27,9
Obligations et assimilés	89,1	80,3	41,7
Titres de créance à court terme	1,5	- 23,4	- 36,7
<i>dont : titres publics</i>	<i>47,3</i>	<i>39,7</i>	<i>21,8</i>
Instruments financiers dérivés	26,3	13,9	14,3
Autres investissements	- 89,3	- 179,3	34,1
<i>dont : IFM</i>	<i>- 46,6</i>	<i>- 230,2</i>	<i>64,2</i>
Avoirs de réserve	- 5,8	5,5	- 4,0
Compte financier	25,8	53,6	74,2
Erreurs et omissions nettes	- 0,4	- 18,4	- 29,4

1. Après compensation des prêts entrants et sortants entre sociétés sœurs appartenant à un même groupe.

Champ : France.

Note : un signe positif traduit une diminution des avoirs des résidents ou une augmentation de leurs engagements. Un signe négatif traduit une augmentation des avoirs des résidents ou bien une diminution de leurs engagements.

Source : Banque de France.

11 Sociétés non financières

En 2012, l'activité des sociétés non financières (SNF) ralentit : leur production augmente de 0,6 % en valeur, après + 5,5 % l'année précédente. La valeur ajoutée dégagée par les SNF décélère également, quoique de manière moins marquée (+ 1,2 %, après + 3,2 %) parce que les consommations intermédiaires des SNF ralentissent plus fortement encore que la production (+ 0,3 %, après + 7,1 % en 2011).

La rémunération des salariés ralentit (+ 2,0 %, après + 3,8 % en 2011) tout en restant plus dynamique que la valeur ajoutée. La masse salariale croît de 1,8 % en valeur (après + 3,2 % en 2011) : l'emploi recule de 0,2 % en 2012 (après + 0,5 % en 2011) et le salaire moyen par tête croît de 2,0 % (après + 2,7 % en 2011). Les cotisations sociales sont un peu plus dynamiques que la masse salariale (+ 2,4 %), soutenues notamment par l'intégration des heures supplémentaires dans le barème de calcul des allègements généraux de charges ainsi que la réduction des exonérations de cotisations sur les heures supplémentaires.

De plus, les impôts nets des subventions sur la production pèsent sur les charges d'exploitation des sociétés non financières. Ainsi, les impôts sur la production restent dynamiques (+ 6,2 %), soutenus par les impôts sur les salaires et la main-d'œuvre qui accélèrent, du fait de la hausse du forfait social (passage du taux de 6 % à 8 % au 1^{er} janvier 2012, puis 20 % au 1^{er} août 2012). Parallèlement, les subventions sur la production se redressent (+ 2,7 % après - 12,1 %) : la forte baisse de 2011 provenait notamment de la non-reconduction des aides à l'emploi mises en œuvre dans le cadre du plan de relance. Ainsi, l'excédent brut d'exploitation se contracte (- 1,5 %), après s'être stabilisé en 2011. Le taux de marge recule de nouveau : il perd 0,8 point (après - 0,9 point en 2011)

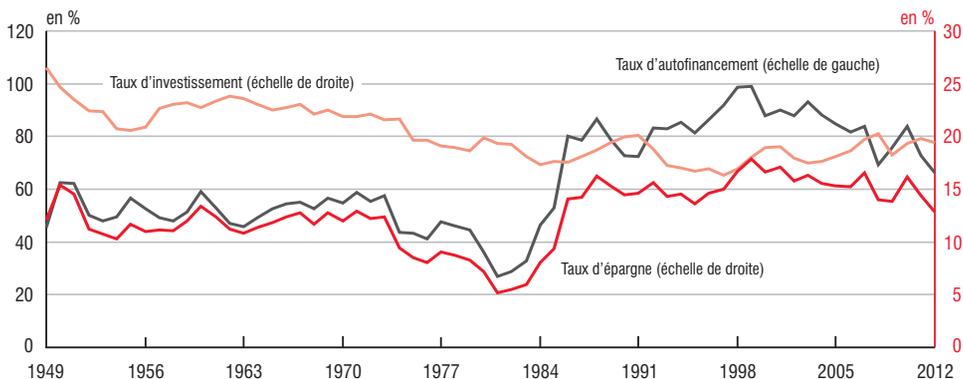
pour s'établir à 28,4 %, son niveau le plus bas depuis plus de vingt-cinq ans.

L'épargne des sociétés non financières se replie de nouveau (- 9,7 % après - 8,5 % en 2011). Au recul de l'excédent brut d'exploitation s'ajoute l'évolution défavorable du solde des revenus financiers : il se détériore de 10,3 milliards d'euros, sous l'effet des intérêts nets et des dividendes nets ; seuls les bénéfices réinvestis perçus par les sociétés non financières qui ont des filiales à l'étranger s'améliorent. Inversement, les impôts courants sur les revenus des sociétés non financières diminuent légèrement (- 0,6 % après + 24,3 % en 2011) : la baisse de l'assiette sur laquelle ils reposent l'emporte sur la mise en place de mesures nouvelles, dont l'instauration d'une contribution exceptionnelle pour les grandes entreprises, la suppression du bénéfice mondial consolidé et la limitation de la possibilité pour les entreprises bénéficiaires de reporter les bénéfices.

L'investissement des sociétés non financières se contracte légèrement (- 0,8 % après + 5,7 % en 2011). Mais compte tenu du net recul de l'épargne, le taux d'auto-financement diminue de nouveau : ce dernier perd 6,5 points (après - 11,3 points en 2011) pour s'établir à 66,0 %, son niveau le plus bas depuis 1985.

Toutefois, le besoin de financement des sociétés non financières reste pratiquement stable à 57,1 milliards d'euros, soit 0,7 milliards d'euros de plus qu'en 2011 : le fort recul de l'épargne en 2012 est compensé par l'arrêt du stockage (- 0,2 milliards d'euros de variations de stocks en 2012, après + 15,5 milliards d'euros l'année précédente). ■

1. Taux d'autofinancement des sociétés non financières



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

2. Principaux éléments du compte des sociétés non financières

	2012 (en milliards d'euros)	Évolution		
		2009/2010	2010/2011	2011/2012
Production	2 564,8	4,3	5,5	0,6
Consommations intermédiaires	1 546,5	5,7	7,1	0,3
Valeur ajoutée	1 018,3	2,3	3,2	1,2
Rémunération des salariés	689,8	2,2	3,8	2,0
Impôts sur la production	56,5	-12,3	8,0	6,2
Subventions	-16,8	7,5	-12,1	2,7
Excédent brut d'exploitation	288,8	5,7	0,0	-1,5
Revenus de la propriété versés	309,9	-11,7	7,9	-0,2
Revenus de la propriété reçus	208,4	-8,3	8,6	-5,1
Impôts courants sur le revenu	32,8	51,2	24,3	-0,6
Épargne brute	130,4	19,8	-8,5	-9,7
Formation brute de capital fixe	197,4	8,1	5,7	-0,8
Variation de stocks	-0,2	///	///	///
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-57,1	///	///	///

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

3. Principaux ratios des sociétés non financières

	2009	2010	2011	2012
Taux de valeur ajoutée	41,2	40,4	39,5	39,7
Partage de la valeur ajoutée (VA)				
Rémunération des salariés/VA	66,8	66,8	67,2	67,7
Taux de marge	29,1	30,0	29,1	28,4
Poids (en % de la VA)				
des intérêts versés	9,1	7,0	7,3	6,8
des dividendes versés (nets)	8,4	6,9	7,8	8,3
des impôts courants sur le revenu	1,8	2,7	3,3	3,2
de l'épargne brute	13,8	16,2	14,4	12,8
Taux d'investissement	18,3	19,3	19,8	19,4
Taux d'autofinancement	75,7	83,8	72,6	66,0

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

12 Prélèvements obligatoires

En 2012, le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques augmente de 1,2 point par rapport à 2011, pour atteindre 45,0 points de PIB. Cette hausse est essentiellement imputable aux mesures fiscales et sociales décidées et mises en œuvre successivement par les pouvoirs publics (+ 1,1 point, soit environ 22 Md€ de prélèvements nouveaux). En effet, de nombreuses mesures ont un rendement élevé : la contribution exceptionnelle sur la fortune (+ 2,3 Md€) qui fait plus que compenser la modification du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune votée en première loi de finances rectificative pour 2011 (- 1,5 Md€), la création d'un deuxième taux réduit de taxe sur la valeur ajoutée à 7 % (+ 2,1 Md€), la hausse des prélèvements sociaux sur le capital (impact total de + 1,9 Md€), la désindexation du barème de l'impôt sur le revenu (+ 1,8 Md€), la modification de l'abattement dérogatoire pour durée de détention sur les plus-values immobilières (+ 1,6 Md€), la limitation de la possibilité pour les entreprises bénéficiaires de reporter leur déficit dans le calcul de leur résultat fiscal (+ 1,2 Md€), la suppression de l'exonération partielle de taxe spéciale sur les conventions d'assurance pour les contrats solidaires et responsables (+ 1,0 Md€), la révision des modalités de déclarations de revenus lors d'un mariage, d'un PACS ou d'un divorce (+ 1,0 Md€), le paiement en 2012 de la contribution exceptionnelle d'impôt sur les sociétés pour les grandes entreprises due au titre de 2012 (+ 1,0 Md€), et la suppression de l'exonération sociale des heures supplémentaires (+ 1,0 Md€). En revanche, quelques contre-coups de mesures passées jouent négativement, notamment ceux liés à la réforme de la taxe professionnelle (- 1,9 Md€) et à la taxation de la réserve de capitalisation des sociétés d'assurance « *exit tax* » (- 1,7 Md€).

L'évolution spontanée des prélèvements obligatoires explique le reste de la hausse (+ 0,1 point), puisqu'en l'absence de mesures fiscales et sociales, les prélèvements obligatoires auraient crû de 1,8 %, soit un rythme un peu supérieur à l'évolution du PIB en valeur (+ 1,5 %). Ce dynamisme provient notamment de l'évolution spontanée des cotisations sociales, de la contribution sociale généralisée et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises tandis que la taxe sur la valeur ajoutée est spontanément moins dynamique que le PIB.

L'évolution globale du taux de prélèvements obligatoires recouvre des évolutions divergentes suivant les sous-secteurs des administrations publiques.

Le taux de prélèvements obligatoires de l'État atteint 13,5 points de PIB en 2012, en hausse de 0,6 point. Les mesures nouvelles contribuent à la hausse à hauteur de 0,7 point. Elles concernent en particulier les recettes de taxe sur la valeur ajoutée perçue par l'État, d'impôt sur les sociétés et d'impôt sur le revenu (respectivement + 2,2 Md€, + 2,6 Md€ et + 5,4 Md€). L'État bénéficie également de transferts supplémentaires de recettes fiscales provenant d'autres sous-secteurs (contribution de + 0,1 point), en particulier dans le cadre du rapatriement à l'État des taxes du panier de recettes affectées jusqu'alors aux organismes de sécurité sociale en compensation de l'exonération des heures supplémentaires (plus de la moitié des recettes de contribution sociale sur les bénéficiaires, ou CSB, est réaffectée à l'État en 2012). En l'absence de mesures nouvelles, le taux de prélèvements obligatoires aurait baissé de 0,2 point. En effet, les prélèvements obligatoires de l'État auraient crû à un rythme nettement moins dynamique (+ 0,2 %) que le PIB (+ 1,5 %). Ce faible dynamisme reflète en particulier l'évolution spontanée de la taxe sur la valeur ajoutée perçue par l'État (- 0,3 %) et de l'impôt sur les sociétés (- 2,0 %), tandis que l'impôt sur le revenu progresse spontanément plus rapidement que le PIB, soutenu par la masse salariale et les retraites perçues par les ménages en 2011.

Le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques locales augmente de 0,1 point en 2012, et atteint 6,1 points de PIB. L'évolution spontanée des prélèvements obligatoires, en particulier de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance, explique cette hausse. Les mesures nouvelles (+ 0,7 Md€), en particulier la hausse des taux d'imposition des impôts directs locaux, contribuent plus marginalement à l'amélioration des recettes.

Le taux de prélèvements obligatoires des administrations de sécurité sociale augmente de 0,5 point en 2012, et atteint 24,3 points de PIB. Cette hausse s'explique pour 0,4 point par l'impact positif des mesures nouvelles (+ 6,4 Md€). ■

Prélèvements obligatoires 12

1. Les prélèvements obligatoires des administrations publiques

	2008	2009	2010	2011	2012
Impôts et cotisations sociales effectives après transferts¹ (en milliards d'euros)					
Administrations publiques centrales	276,7	232,4	281,1	275,5	292,1
<i>dont : État</i>	266,5	219,5	266,1	259,4	275,1
Administrations publiques locales	112,8	116,5	88,7	119,0	123,6
Administrations de sécurité sociale	441,1	442,0	449,7	475,9	492,9
<i>dont : cotisations sociales</i>	303,7	306,2	312,5	325,3	335,2
Institutions de l'Union européenne	5,1	3,8	4,4	5,0	5,0
Ensemble	835,6	794,7	823,9	875,4	913,5
Impôts et cotisations sociales effectives après transferts¹ (en % du PIB)					
Administrations publiques centrales	14,3	12,3	14,5	13,8	14,4
<i>dont : État</i>	13,8	11,6	13,7	13,0	13,5
Administrations publiques locales	5,8	6,2	4,6	5,9	6,1
Administrations de sécurité sociale	22,8	23,4	23,2	23,8	24,3
<i>dont : cotisations sociales</i>	15,7	16,2	16,1	16,3	16,5
Institutions de l'Union européenne	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2
Ensemble	43,2	42,1	42,5	43,7	45,0

1. Les transferts comportent, d'une part, les transferts de recettes fiscales (une part des transferts de l'État aux collectivités locales), d'autre part, les impôts et cotisations dus non recouvrables. Les impôts et cotisations sont comptés pour leur montant dû. L'écart avec le montant effectivement payé est compté en transfert en capital. Les prélèvements obligatoires sont calculés nets des impôts et cotisations non recouvrables.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

2. Comparaison internationale de 2000 à 2011

en % du PIB

	2000			2010			2011		
	Taux de PO ¹	Impôts	Cotisations sociales	Taux de PO ¹	Impôts	Cotisations sociales	Taux de PO ¹	Impôts	Cotisations sociales
France	44,4	28,4	16,0	42,9	26,3	16,6	44,2	27,5	16,8
Allemagne	37,5	22,8	14,6	36,1	22,0	14,1	37,1	22,8	14,3
Royaume-Uni	36,4	30,2	6,2	34,9	28,2	6,6	35,5	28,8	6,7
Suède	51,4	37,9	13,6	45,5	34,1	11,4	44,5	34,3	10,2
États-Unis	29,5	22,6	6,9	24,8	18,5	6,4	25,1	19,4	5,7
Japon	26,6	17,3	9,4	27,6	16,3	11,4

1. PO : prélèvements obligatoires.

Note : le périmètre des prélèvements obligatoires retenu par l'OCDE diffère légèrement de celui retenu par la France. Ainsi, contrairement à la France, l'OCDE comptabilise en prélèvements obligatoires la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ainsi que les transferts en capital de recettes non collectées. Les chiffres présentés sont donc différents de ceux de la figure 1.

Source : OCDE.

13 Besoin de financement des administrations publiques

En 2012, le déficit public au sens du Traité de Maastricht s'établit à 98,2 milliards d'euros : il passe de 5,3 % du PIB en 2011 à 4,8 en 2012.

Le besoin de financement des administrations publiques centrales se réduit (-82,6 Md€, après -90,4 Md€ en 2011). Cette baisse du déficit résulte d'une augmentation plus forte des recettes (+4,4 %) que des dépenses (+1,8 %), et provient essentiellement de l'État. La progression des dépenses est soutenue par la recapitalisation de Dexia (2,6 Md€), par les consommations intermédiaires (+4,9 % hors Services d'intermédiation financière indirectement mesurés - Sifim) avec une hausse de la correction au titre des livraisons de matériel militaire (+1,4 Md€), et par l'enregistrement en 2012 du paiement versé début 2013 au titre du budget rectificatif 2012 de l'Union européenne (+0,6 Md€). Les prestations sociales augmentent de 3,7 %, avec la hausse des pensions de retraite et d'invalidité et de l'allocation adulte handicapé. Malgré la hausse de l'encours de dette, les dépenses d'intérêts diminuent de 2,6 % en raison de la baisse des taux d'intérêt. Les recettes sont dynamiques, tirées par les impôts et les cotisations sociales (+5,8 %) qui, dans un contexte conjoncturel défavorable, bénéficient de mesures nouvelles. L'impôt sur le revenu des personnes physiques est particulièrement dynamique. Par ailleurs, les revenus de la propriété sont en forte baisse (-27,3 %).

Le déficit des administrations publiques locales se creuse à -3,1 Md€, après -1,5 Md€ en 2011. Cette augmentation du besoin de financement résulte de la légère accélération des dépenses (+3,1 % en 2012, après +2,7 % en 2011) alors que les recettes ralentissent (+2,4 % après +2,6 % en 2011). Ces dernières sont portées par les recettes d'impôts sur les produits et la production (+4,4 Md€), avec notamment le dynamisme de la taxe sur le foncier bâti (+1,3 Md€), de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (+1 Md€), de la contribution foncière des entreprises (+0,8 Md€) ainsi que de la hausse de la taxe d'habitation (+1,0 Md€).

En revanche, les droits de mutation à titre onéreux sont en forte baisse par rapport à 2011 du fait du recul du volume des ventes sur le marché immobilier (-0,4 Md€ après +1,3 Md€ en 2011). La production marchande ralentit (+2,1 % après +3,8 %). L'accélération des dépenses est portée par les rémunérations (+3,1 % après +2,1 %) et les prestations sociales (+3,2 % après +2,8 % en 2011). L'investissement poursuit sa progression (+1,5 Md€, soit +3,5 % comme en 2011), sous l'effet du cycle communal dans la perspective des élections de 2014. Les consommations intermédiaires (hors Sifim) ralentissent légèrement (+3,5 % après +3,8 %).

Le solde des administrations de sécurité sociale s'améliore légèrement en 2012, mais elles restent déficitaires avec un besoin de financement de 13,1 Md€ après 14,0 Md€ en 2011. Les dépenses des administrations de sécurité sociale progressent à peu près au même rythme qu'en 2011 (+3,2 % après +3,3 % en 2011). Elles sont portées par les dépenses de prestations qui augmentent de 14 Md€ avec une hausse des prestations sociales en espèces, notamment pour la branche famille (+3,2 % après +0,3 %), soutenue par la revalorisation de 25 % de l'allocation de rentrée scolaire, et des prestations de l'Unédic (+5,2 % après -0,4 % en 2011) en raison de la situation dégradée du marché du travail. En revanche, les dépenses d'assurance-maladie ralentissent (+2,4 % après +2,7 % en 2011), l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam), construit en 2012 sur la base d'une évolution des dépenses de +2,5 %, ayant été sous-exécuté d'un peu moins d'un milliard d'euros. Les recettes ralentissent (+3,4 % en 2012, après +5,3 %) sous l'effet de la décélération de la masse salariale privée. Ce ralentissement est nettement amorti (à hauteur de 6,4 Md€) par plusieurs mesures nouvelles dont notamment les augmentations de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance (+1,0 Md€), du forfait social (+0,9 Md€) et des prélèvements sociaux sur le capital (+1,9 Md€). ■

Besoin de financement des administrations publiques 13

1. Chiffres clés des administrations publiques

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Solde public notifié (en % du PIB)¹	- 2,7	- 3,3	- 7,5	- 7,1	- 5,3	- 4,8
Solde public notifié (en milliards d'euros)	- 51,6	- 64,3	- 142,2	- 136,8	- 105,4	- 98,2
Capacité (+) ou besoin (-) de financement (en milliards d'euros)	- 51,9	- 64,6	- 142,6	- 137,3	- 105,9	- 98,8
État	- 39,9	- 63,6	- 117,1	- 121,8	- 87,7	- 80,0
Organismes divers d'administration centrale	- 8,9	- 5,1	- 4,6	9,1	- 2,7	- 2,5
Administrations publiques locales	- 7,7	- 9,4	- 5,9	- 1,4	- 1,5	- 3,1
Administrations de sécurité sociale	4,6	13,5	- 15,0	- 23,3	- 14,0	- 13,1
Recettes publiques (en % du PIB)	49,6	49,9	49,2	49,5	50,6	51,8
Dépenses publiques (en % du PIB)	52,6	53,3	56,8	56,6	55,9	56,6
Dépenses publiques ² (évolution en volume, en %)	2,7	0,9	3,9	0,9	0,0	1,0
Prélèvements obligatoires (en % du PIB)	43,4	43,2	42,1	42,5	43,7	45,0

1. Au sens du traité de Maastricht

2. Le déflateur utilisé est l'indice des prix à la consommation hors tabac.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

2. Dépenses et recettes des administrations publiques

en milliards d'euros

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2012/2011 (en %)
Dépenses de fonctionnement ¹	343,5	353,8	366,1	377,2	379,1	388,5	2,5
<i>dont : consommations intermédiaires¹</i>	94,0	97,6	102,7	108,3	106,7	111,0	4,0
<i>rémunérations</i>	240,9	247,0	254,2	259,4	262,7	267,7	1,9
Intérêts ¹	51,7	56,3	47,8	50,7	55,5	55,1	- 0,7
Prestations sociales en espèces et en nature	438,6	454,6	480,0	495,6	510,8	528,7	3,5
Autres transferts et subventions	94,3	99,7	108,8	109,7	108,9	114,6	5,3
Acquisition nette d'actifs non financiers	64,5	65,6	67,8	62,4	64,3	64,2	- 0,1
<i>dont : investissement</i>	61,5	62,7	64,4	60,4	62,7	63,7	1,7
Ensemble des dépenses	992,6	1 030,0	1 070,6	1 095,6	1 118,5	1 151,1	2,9
Ventes et autres recettes de production	63,1	65,6	68,2	71,0	71,4	72,9	1,7
Revenus de la propriété	15,7	18,0	15,6	15,0	16,1	13,4	- 16,9
Impôts	506,7	515,4	473,7	496,2	533,9	562,2	5,3
<i>dont : impôts sur les produits et la production</i>	285,4	288,6	285,0	288,4	305,2	314,0	2,9
<i>impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	216,7	223,6	186,9	204,7	224,6	243,4	8,4
Cotisations sociales effectives	307,0	315,1	317,2	323,4	336,5	346,4	2,9
Autres recettes ²	48,2	51,3	53,4	52,7	54,7	57,7	5,6
Ensemble des recettes	940,7	965,4	928,0	958,3	1 012,7	1 052,3	3,9
Besoin de financement	- 51,9	- 64,6	- 142,6	- 137,3	- 105,9	- 98,8	///

1. Hors correction au titre des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim) sur les intérêts versés.

2. Y compris cotisations sociales imputées.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

14 Dette des administrations publiques

La dette publique au sens de Maastricht s'éleva à 1 833,8 milliards d'euros fin 2012 après 1 716,9 milliards d'euros un an plus tôt. Elle représente 90,2 % du PIB, contre 85,8 % fin 2011.

La contribution de l'État à la dette publique s'établit à 1 439,9 milliards d'euros, en hausse de 104,6 milliards d'euros, soit une variation supérieure à son besoin de financement (80,0 milliards d'euros). Ce surplus de dette résulte principalement des prêts accordés aux pays de la zone euro dans le cadre du Fonds européen de stabilité financière (FESF : + 27,1 milliards d'euros) et du financement par emprunt de la participation versée au mécanisme européen de stabilité (MES : 6,5 milliards d'euros). Par ailleurs, deux éléments viennent diminuer la contribution de l'État à la dette via la consolidation entre administrations : d'une part, les **dépôts des administrations publiques au Trésor**, qui constituent un passif de l'État, augmentent de 4,1 milliards d'euros ; d'autre part, 2,9 milliards d'euros de titres de créance de l'État sont acquis par d'autres administrations publiques. L'accroissement de la dette de l'État passe principalement par l'endettement obligataire : les obligations assimilables du Trésor (OAT) et les bons du Trésor à intérêt annuel (BTAN) progressent de 82,8 milliards d'euros et à la fin 2012 constituent 84,0 % de la dette de l'État. En revanche, l'encours de titres de créance à court terme diminue de 12,9 milliards d'euros et ne représente plus à la fin 2012 que 11,1 % de la dette de l'État, contre 13,1 % fin 2011.

La contribution à la dette des organismes divers d'administration centrale s'établit à 9,9 milliards d'euros, en diminution de 0,4 milliard par rapport à fin 2011.

La contribution des administrations publiques locales à la dette, constituée principalement de crédits à long terme, atteint 173,7 milliards d'euros. Elle augmente de 7,1 milliards d'euros par rapport à fin 2011, en lien avec la dégradation de leur besoin de financement, qui atteint 3,1 milliards d'euros en 2012. L'écart entre l'accroissement de la dette et le déficit enregistré est imputable à la progression des dépôts des collectivités locales au Trésor (+ 4,1 milliards d'euros).

La contribution des administrations de sécurité sociale à la dette publique augmente de 5,7 milliards d'euros pour s'établir à 210,3 milliards d'euros. L'augmentation de la dette est inférieure au déficit (13,1 milliards d'euros) : la trésorerie des administrations de sécurité sociale, très excédentaire fin 2011, diminue en effet de 6,1 milliards d'euros.

La dette publique nette atteint 1 675,1 milliards d'euros, soit 82,4 % du PIB. Elle s'accroît de 99,9 milliards d'euros par rapport à fin 2011, soit une hausse inférieure de 17,0 milliards d'euros à celle de la dette brute. Cette moindre progression de la dette nette s'explique pour l'essentiel par les prêts de l'État aux pays de la zone euro via le FESF, qui constituent à la fois une source d'endettement et un actif financier. Au contraire, la diminution de la trésorerie des administrations publiques (6,0 milliards d'euros) et plus particulièrement de la sécurité sociale (- 7,4 milliards d'euros y compris effet de consolidation) joue en sens opposé.

Dans l'ensemble de l'UE à 27, la dette des administrations publiques au sens de Maastricht atteint 85,3 % du PIB de l'Union, en augmentation de 2,8 points par rapport à fin 2011. ■

Définitions

Dette publique au sens de Maastricht : elle est cohérente avec les comptes nationaux financiers mais elle diffère du total du passif des administrations publiques car : elle exclut certains instruments de dette, essentiellement les crédits commerciaux et autres délais de paiement ; elle est consolidée : les dettes dont le créancier appartient au champ des administrations publiques sont exclues ; enfin, elle est évaluée en valeur nominale, c'est-à-dire à la valeur de remboursement effective et non à la valeur de marché comme cela se fait dans les comptes nationaux.

Dépôts des administrations publiques au Trésor : l'endettement d'un organisme public auprès d'un autre organisme public n'est pas comptabilisé dans sa contribution à la dette au sens de Maastricht ; c'est ici le cas de la dette de l'État vis-à-vis des autres administrations publiques au titre de leurs dépôts.

Dette publique nette : elle est égale à la dette publique notifiée diminuée des dépôts, crédits et titres de créances négociables (évalués à leur valeur nominale) détenus par les administrations publiques sur les autres secteurs.

Dette des administrations publiques 14

1. Dette publique au sens du traité de Maastricht

	Au 31 décembre 2010		Au 31 décembre 2011		Au 31 décembre 2012	
	(en milliards d'euros)	(en % du PIB)	(en milliards d'euros)	(en % du PIB)	(en milliards d'euros)	(en % du PIB)
État	1 244,8	64,3	1 335,3	66,7	1 439,9	70,8
Organismes divers d'administration centrale	14,1	0,7	10,4	0,5	9,9	0,5
Administrations locales	161,1	8,3	166,6	8,3	173,7	8,5
Administrations de sécurité sociale	175,0	9,0	204,6	10,2	210,3	10,3
Ensemble administrations publiques	1 595,0	82,4	1 716,9	85,8	1 833,8	90,2

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

2. Dette publique nette

	Au 31 décembre 2010		Au 31 décembre 2011		Au 31 décembre 2012	
	(en milliards d'euros)	(en % du PIB)	(en milliards d'euros)	(en % du PIB)	(en milliards d'euros)	(en % du PIB)
État	1 192,7	61,6	1 271,2	63,5	1 348,1	66,3
Organismes divers d'administration centrale	- 0,2	0,0	- 2,0	- 0,1	- 2,9	- 0,1
Administrations locales	151,8	7,8	157,0	7,8	163,9	8,1
Administrations de sécurité sociale	128,3	6,6	149,0	7,4	166,1	8,2
Ensemble administrations publiques	1 472,6	76,0	1 575,2	78,7	1 675,1	82,4

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

3. Dette publique au sens du traité de Maastricht, au sein des pays de l'Union européenne

	en % du PIB			
	2009	2010	2011	2012
Allemagne	74,5	82,4	80,4	81,9
Autriche	69,2	72,0	72,5	73,4
Belgique	95,7	95,5	97,8	99,6
Danemark	40,7	42,7	46,4	45,8
Espagne	53,9	61,5	69,3	84,2
Finlande	43,5	48,6	49,0	53,0
France	79,2	82,4	85,8	90,2
Grèce	129,7	148,3	170,3	156,9
Irlande	64,8	92,1	106,4	117,6
Italie	116,4	119,3	120,8	127,0
Luxembourg	15,3	19,2	18,3	20,8
Pays-Bas	60,8	63,1	65,5	71,2
Portugal	83,7	94,0	108,3	123,6
Royaume-Uni	67,8	79,4	85,5	90,0
Slovaquie	35,6	41,0	43,3	52,1
Suède	42,6	39,4	38,4	38,2
Zone euro à 17	80,0	85,4	87,3	90,6
Union européenne à 27	74,6	80,0	82,5	85,3

Source : Eurostat.

15 Dépenses des administrations publiques par finalité

En 2011, les **dépenses publiques** s'élèvent à 1 118,7 milliards d'euros, soit 56,0 % du PIB. La protection sociale est le poste de dépense le plus important (42,6 % des dépenses), qui est principalement constitué des prestations sociales liées aux différents risques, versées en majorité par les administrations de sécurité sociale (retraite, chômage, indemnités journalières maladie et maternité, famille), mais aussi par les collectivités locales et l'État (exclusion, handicap, dépendance). Les autres postes importants de dépenses sont les dépenses de santé (14,7 %), les services publics généraux (11,5 %) et l'enseignement (10,8 %).

Les dépenses publiques sont relativement dynamiques sur moyenne période. Depuis 2000, elles ont augmenté un peu plus rapidement que le PIB en valeur (+ 3,8 % contre + 3,0 % en moyenne par an). Au sein des grandes fonctions de dépense, les évolutions sont toutefois assez différentes : les dépenses de santé et de protection sociale sont dynamiques (respectivement 4,5 % et 4,4 %). À l'inverse, les dépenses des services publics généraux ou des affaires économiques croissent modérément (1,6 % et 2,6 %).

Ces caractéristiques se reflètent dans l'évolution des dépenses par catégorie d'administration publique. Depuis 2000, outre les dépenses des administrations de sécurité sociale, celles des administrations publiques locales sont également en forte augmentation, notamment sous l'effet de la deuxième phase de décentralisation qui octroie aux collectivités locales de nouvelles responsabilités en matière de versement des prestations sociales (allocation

personnalisée d'autonomie en 2002, RMI en 2004, prestation de compensation du handicap en 2006). En 2009 et 2010, les dépenses des Organismes divers d'administration centrale (ODAC) ont fortement augmenté (+ 23,7 % en deux ans), principalement du fait de la plus grande autonomie des universités qui a conduit à les reclasser en ODAC.

En 2010, le taux de dépenses publiques est plus élevé en France que dans les autres pays de l'Union européenne (UE) (56,6 % contre 50,7 % pour les 25 pays déjà membres de l'UE en 2005) ; la France se classe au troisième rang, après l'Irlande et le Danemark. La structure des dépenses (en termes de répartition par fonction) est similaire dans la plupart des pays européens avec une prédominance des dépenses sociales (en moyenne 39,3 % des dépenses des États membres de l'UE), ainsi que, dans une moindre mesure, des dépenses de santé, des services publics généraux et d'éducation. Dans l'ensemble de l'UE, ces 4 postes représentent 77,5 % des dépenses en 2010. Hors dépenses de protection sociale, la France ne se situe toutefois que deux points au-dessus de la moyenne européenne en 2010 (32,8 % contre 30,7 %) : les disparités en termes de poids de la dépense publique de protection sociale traduisent notamment des choix de société différents (par exemple, recourir à des systèmes publics plutôt qu'à des fonds de pension privés pour financer les retraites). Entre 2005 et 2010, la croissance de la part des dépenses publiques hors protection sociale dans le PIB est en outre plus faible en France que dans la plupart des pays européens. ■

Définitions

Dépenses des administrations publiques : ventilées suivant une nomenclature internationale définie dans le chapitre XVIII du système de comptes nationaux (SCN) de 1993 et révisée en 1999 : la COFOG (Classification of the Fonctions of Government). Celle-ci répartit les dépenses des administrations publiques en dix catégories selon leur finalité. La ventilation sur 2012 ne sera publiée qu'à la fin de 2013, ce qui explique que les données commentées ici portent sur 2011.

Le champ des administrations publiques et le montant des dépenses sont ceux de la comptabilité nationale. Conventionnellement, les dépenses d'intérêts de la dette, lorsque la finalité de ces dépenses d'intérêts ne peut être distinguée de manière précise, sont comptabilisées dans la fonction « services publics généraux ». Ainsi, les intérêts de la dette payés par l'État, la Cades et l'Acoss sont comptabilisés en « services publics généraux » alors que ceux des autres administrations de sécurité sociale sont répartis entre santé et protection sociale. L'affectation des dépenses de transfert (transferts courants ou en capital) est faite suivant la dépense qu'elle finance lorsqu'elle est connue. Dans le cas contraire, elle figure conventionnellement en « services publics généraux ».

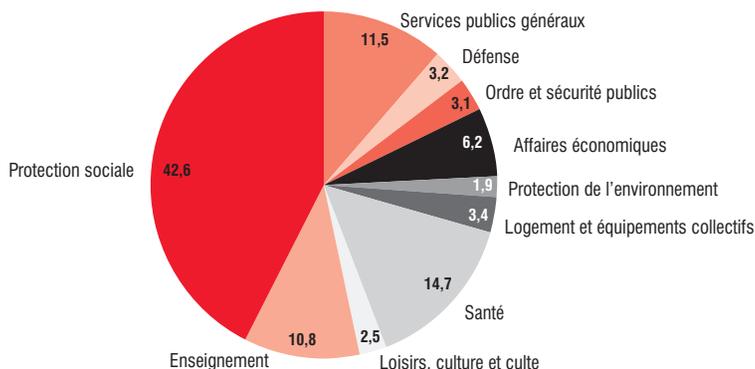
Le partage, délicat, entre dépenses de santé et de protection sociale peut nuire à la comparabilité des résultats internationaux.

Sont comptabilisés, dans les chiffres français : en santé, les dépenses concernant la prise en charge de soins de santé (remboursement de consultations médicales et de produits pharmaceutiques) ; en protection sociale, les transferts en espèces aux ménages destinés à compenser les pertes de revenus dues à la maladie et aux accidents du travail (indemnités journalières).

Dépenses des administrations publiques par finalité 15

1. Structures des dépenses en France en 2011

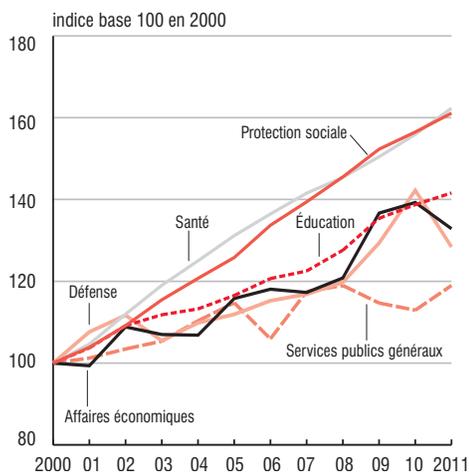
en %



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

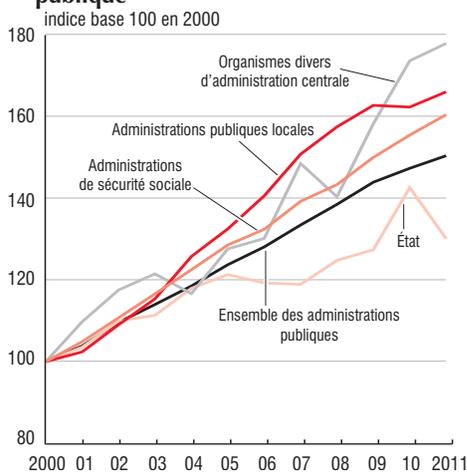
2. Dépenses publiques par finalité



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

3. Dépenses par catégorie d'administration publique



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

4. Comparaison européenne des structures de dépenses

en %

	UE 25		France		Allemagne		Royaume-Uni		Italie		Espagne	
	2005	2010	2005	2010	2005	2010	2005	2010	2005	2010	2005	2010
Services publics généraux	13,6	12,6	13,4	11,1	12,8	12,8	10,0	10,6	18,4	16,5	12,2	11,4
Défense	3,2	3,2	3,4	3,7	2,1	2,3	5,7	5,4	2,7	3,0	2,9	2,4
Ordre et sécurité publics	3,8	3,7	3,0	3,2	3,4	3,4	5,9	5,2	4,2	4,0	4,7	5,0
Affaires économiques	8,3	9,3	6,5	6,7	7,7	9,9	6,6	6,2	7,9	7,5	12,5	12,3
Protection de l'environnement	1,7	1,8	1,9	1,9	1,3	1,5	1,4	2,0	1,9	1,8	2,3	2,2
Logement et équipements collectifs	2,1	2,0	3,7	3,5	2,1	1,5	2,5	2,6	1,5	1,4	2,3	1,5
Santé	14,5	14,8	14,6	14,5	14,3	14,9	15,8	16,3	14,4	14,9	14,8	14,3
Loisirs, culture et culte	2,3	2,4	2,4	2,5	1,7	1,7	2,5	2,2	1,9	1,6	3,6	3,7
Enseignement	11,1	10,8	10,8	10,8	8,7	9,1	13,9	13,7	9,8	8,9	11,2	10,6
Protection sociale	39,0	39,3	40,3	42,2	45,4	43,2	35,6	35,7	37,6	40,5	33,6	36,7
Ensemble	100											
Total des dépenses (en % du PIB)	46,9	50,7	53,6	56,6	46,9	47,5	43,8	50,2	47,9	50,4	38,4	46,3
Total des dépenses hors protection sociale (en % du PIB)	28,5	30,7	32,0	32,8	25,4	27,1	28,2	32,2	30,0	30,0	25,6	29,3

Source : Eurostat.

16 Intermédiaires financiers

Les Intermédiaires financiers hors sociétés d'assurance (IF) regroupent, pour l'essentiel, la Banque de France, les établissements de crédit et les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). La comptabilité nationale distingue deux composantes de la production des IF : d'une part la production facturée, c'est-à-dire essentiellement les commissions, d'autre part les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim), correspondant aux marges d'intérêt perçues à l'occasion des opérations de crédit et de dépôt réalisées par les banques avec leur clientèle.

Depuis deux ans la valeur ajoutée des IF s'est stabilisée, après deux années de forte augmentation en 2009 (+ 31 %) et 2010 (+ 13 %). Ces évolutions reflètent principalement les variations de la production de Sifim. En 2012, la rémunération moyenne des dépôts de la clientèle est inchangée à 1,6 % et le taux moyen facturé sur les crédits à la clientèle diminue à peine (3,7 % après 3,8 %). Le coût moyen de refinancement interbancaire diminue en revanche de 30 points de base par rapport à l'exercice précédent et s'établit à 2,1 %. Il en résulte un net relèvement de la marge sur crédits, qui prévaut sur la diminution de la marge sur dépôts du fait des niveaux respectifs des encours concernés (2 400 milliards d'euros de crédits contre 1 700 milliards d'euros de dépôts). La production de Sifim augmente donc légèrement.

Par ailleurs, la production facturée diminue légèrement (- 0,4 %) et les consommations intermédiaires progressent modérément (+ 1,1 %). Au total, la valeur ajoutée est inchangée. Compte tenu de frais de personnel dont la progression se renforce (+ 1,8 % après + 0,6 % en 2011), le taux de marge se replie d'un point, à 36,8 %.

Les flux d'intérêts, ajustés des Sifim, diminuent de 5,9 % pour les intérêts reçus et de 5,1 % pour les intérêts versés, en lien avec la baisse des taux interbancaires. Le solde de l'ensemble des revenus de la propriété s'améliore de près de 2 milliards d'euros grâce à l'évolution favorable du solde des dividendes reçus nets des dividendes versés (+ 3,8 milliards d'euros).

Les impôts courants continuent de progresser, de même que la formation brute de capital fixe. Toutefois, la capacité de financement demeure très positive, à 19,2 milliards d'euros en 2012, après 18,9 milliards d'euros en 2011.

La valeur ajoutée au sens de la comptabilité nationale ne correspond pas directement au produit net bancaire calculé dans le cadre de la comptabilité privée des établissements de crédit (secteur S122AE de la comptabilité nationale, couvrant les établissements ayant reçu de l'Autorité de contrôle prudentiel l'agrément à accorder des crédits). En effet, le produit net bancaire n'est pas grevé de certaines charges correspondant à une fraction des consommations intermédiaires tandis qu'il intègre d'autres éléments : les revenus de la propriété ainsi que les plus ou moins-values liées à la détention d'actifs financiers, qui ne sont pas enregistrées en comptabilité nationale comme de la production. Les premiers sont des opérations de distribution et les seconds sont inscrits dans les comptes de réévaluation patrimoniale.

En 2012, la valeur ajoutée des établissements de crédit est stable, alors que le produit net bancaire augmente de 9 %. Ce décalage s'explique par la réalisation de plus-values de cession et par une baisse des moins-values latentes (reprise de provisions sur titres). ■

1. Compte non financier des intermédiaires financiers

en milliards d'euros

		2009	2010	2011	2012	Évolution 2011/2012 (en %)
Production	a	115,1	120,9	119,6	120,2	0,5
SIFIM	a1	41,7	50,2	46,9	47,8	1,9
Production facturée	a2	72,2	69,5	71,4	71,1	-0,4
Production pour compte propre	a3	1,3	1,2	1,3	1,3	-1,3
Consommation intermédiaire	b	59,9	58,3	58,5	59,1	1,1
Valeur ajoutée brute	c = a - b	55,2	62,6	61,2	61,2	0,0
Salaires et cotisations sociales (y compris imputées)	d1	33,0	33,4	33,6	34,2	1,8
Impôts liés à la production - subventions d'exploitation	d2	4,2	4,0	4,5	4,5	0,0
Excédent brut d'exploitation	e = c - d1 - d2	18,0	25,2	23,1	22,5	-2,7
Intérêts reçus	f	211,9	153,4	181,9	171,2	-5,9
Dividendes reçus	g	30,8	29,4	35,9	32,4	-9,7
Bénéfices réinvestis d'investissements directs à l'étranger (nets)	h	2,0	3,0	4,8	5,0	4,5
Intérêts versés	i	194,2	146,6	173,6	164,8	-5,1
Dividendes versés	j	26,5	27,3	34,3	27,1	-21,1
Solde des revenus primaires	m	42,1	37,2	37,8	39,2	3,6
Impôts courants	n	3,4	6,1	7,6	8,1	5,6
Formation brute de capital fixe	q	10,6	9,7	11,9	12,2	2,4
Capacité de financement	s	27,9	21,8	18,9	19,2	2,0
Ratios (en %)						
Taux de valeur ajoutée	c / a	48,0	51,8	51,1	50,9	///
Part des SIFIM dans la production	a1 / a	36,2	41,5	39,2	39,8	///
Part des services facturés dans la production	a2 / a	62,7	57,5	59,7	59,2	///
Taux de marge	e / c	32,7	40,3	37,8	36,8	///
Taux d'investissement	q / c	19,2	15,4	19,5	19,9	///

Champ : France.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2005, Banque de France.

2. De la valeur ajoutée au produit net bancaire des établissements de crédit

en milliards d'euros

	2009	2010	2011	2012
Valeur ajoutée	50,9	58,7	57,1	56,7
Consommations intermédiaires n'entrant pas dans la formation du PNB	19,8	19,9	20,0	19,4
Intérêts nets et dividendes liés à la détention de titres et au refinancement interbancaire	22,5	13,2	20,7	12,3
Intérêts nets (ajustés du Sifim)	3,6	-3,5	-0,4	-6,1
Dividendes nets	18,9	16,6	21,1	18,4
Éléments du compte de résultat comptabilisés dans les comptes de réévaluation	10,3	4,2	-0,7	17,5
Contribution nette des plus et moins values sur titres	26,3	20,1	-6,7	16,1
Contribution nette des instruments financiers dérivés	-27,0	-15,5	10,9	-8,0
Dotations aux provisions sur titres	7,2	-1,0	-4,8	7,5
Gains nets sur opérations de change et d'arbitrage	3,7	0,7	-0,2	1,9
Produit net bancaire	103,4	96	97,1	105,8

Champ : France.

Sources : Insee, Banque de France.

17 Sociétés d'assurance

En 2012, la production de services d'**assurance** reste dynamique, en progression de 5,4 % en valeur, après 5,3 % en 2011. Cette hausse est portée par tous les sous-secteurs de l'assurance : assurance-vie, assurance dommage et assurance sociale privée (mutuelles et institutions de prévoyance).

Les sociétés d'assurance-vie enregistrent pour la première fois de leur histoire une collecte annuelle nette négative (les indemnités versées sont plus élevées que les primes reçues) d'environ 3,4 milliards d'euros. Ce mouvement pourrait être dû au report de l'épargne vers des placements plus liquides, tels le livret A ou le livret de développement durable, notamment suite au relèvement du plafond des dépôts. L'assurance-vie reste néanmoins la composante la plus importante du patrimoine financier des ménages. La production d'assurance-vie en comptabilité nationale demeure toutefois bien orientée (+ 8,8 %) parce que les assureurs-vie, du fait de la décollecte, réduisent leurs provisions techniques.

La production des assureurs dommage est moins dynamique que les années précédentes (+ 2,8 % en 2012 après + 6,8 % en 2011 et + 11,2 % en 2010). Les primes reçues augmentent de 4 %. Malgré l'absence d'événement climatique majeur, les indemnités versées repartent à la hausse (+ 4 %) après deux années consécutives de baisse. Cette progression est imputable à l'augmentation des sinistres de faible ou moyenne envergure, en lien avec la vague de froid du mois de février. Les revenus de placements

enregistrent une légère baisse ce qui modère l'évolution de la production.

L'année 2012 marque une rupture en terme d'évolution de la production en services d'assurance sociale privée ; après deux années consécutives de baisse, la production progresse de 2,2 % grâce à une moindre hausse, en valeur, des prestations par rapport aux cotisations.

La valeur ajoutée des sociétés d'assurances croît de 10,1 % contre + 19,9 % en 2010. Ce ralentissement est imputable à la hausse des consommations intermédiaires (pour l'essentiel des commissions de courtage et de réassurance) qui progressent de 2,9 % en 2012 après un recul de 1,3 % en 2011. Les salaires et cotisations sociales versés par les sociétés d'assurances ralentissent (+ 2,6 % en 2012 après + 4,4 % en 2011). L'excédent brut d'exploitation progresse ainsi à un rythme moins soutenu (+ 27,6 % en 2012 après + 88,3 % en 2011).

En lien avec la décollecte de l'assurance-vie et la baisse des taux d'intérêt, les revenus de la propriété reçus et versés sont en baisse, respectivement de 2,9 % et de 3,9 %. Le solde de ces revenus reste cependant positif et continue de progresser. Après un rebond en 2011, l'investissement recule en 2012 de 5,7 %. Malgré la hausse de l'impôt sur les sociétés (+ 1,7 %), la charge des prélèvements obligatoires baisse grâce à la fin de l'**exit tax**.

Au total, le secteur de l'assurance dégage une capacité de financement de 5,9 milliards d'euros, en forte hausse par rapport à 2011. ■

Définitions

Secteur des sociétés d'assurance : regroupe toutes les sociétés, hors organismes de sécurité sociale, dont les activités recouvrent la protection contre divers risques (décès, invalidité, santé, dommages corporels, dommages aux biens, etc.), la constitution d'une épargne (assurance-vie) ainsi que la réassurance. Il inclut par ailleurs les opérations réalisées par la Coface pour le compte de l'État français.

Les sociétés d'assurances reçoivent des primes et versent des indemnités, tandis que les autres entités reçoivent des cotisations et versent des prestations. En comptabilité nationale, le service produit par les sociétés d'assurance est mesuré comme la somme entre les primes ou cotisations, et des revenus du placement des réserves diminué des indemnités ou prestations dues. Dans le cas de l'assurance-vie, cette définition intègre les décalages temporels entre le versement des cotisations par les épargnants et le bénéfice qu'ils en tirent (à la clôture du contrat) en tenant compte des provisions financières que la société d'assurance doit réglementairement constituer.

Exit tax : l'article 23 de la loi de finances pour 2011 instaure une « *exit tax* » exceptionnelle au taux de 10 % (dans la limite de 5 % des fonds propres) sur le montant de la réserve de capitalisation.

1. Principaux éléments du compte des sociétés d'assurance

		En milliards d'euros					Évolution sur un an (en %)			
		2008	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012
Production	a	50,7	49,9	52,0	54,8	57,7	-1,7	4,4	5,3	5,4
Consommations intermédiaires	b	33,8	33,9	36,0	35,5	36,6	0,3	6,2	-1,3	2,9
Valeur ajoutée (VA)	c = a - b	16,9	16,0	16,1	19,2	21,2	-5,6	0,5	19,9	10,1
Rémunérations des salariés (dont cotisations sociales)	d1	11,5	11,9	12,2	12,7	13,0	3,8	2,4	4,4	2,6
Impôts liés à la production – subventions d'exploitation	d2	1,0	1,0	1,0	1,1	1,2	5,0	-4,1	11,1	10,2
Excédent brut d'exploitation (EBE)	e = c - d1 - d2	4,5	3,1	2,9	5,4	6,9	-31,9	-5,5	88,3	27,6
Revenus de la propriété reçus	f	57,8	56,5	59,0	63,0	61,2	-2,3	4,6	6,7	-2,9
Revenus de la propriété versés	g	57,5	53,7	56,0	58,9	56,7	-6,5	4,1	5,3	-3,9
Solde des revenus primaires	m = e + f - g	4,8	5,8	5,9	9,5	11,5	20,1	3,1	60,4	20,2
Formation brute de capital fixe (FBCF)	i	1,9	2,2	1,5	1,8	1,7	19,0	-30,7	17,6	-5,7
Capacité (+) ou besoin (-) de financement		-2,7	-1,8	-0,8	2,3	5,9	///	///	///	///

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

2. Principaux ratios des sociétés d'assurance

en %

		2008	2009	2010	2011	2012
Part dans la production totale des sociétés d'assurance						
de l'assurance dommage		52,7	47,4	50,5	51,3	50,0
de l'assurance-vie		28,7	37,3	36,3	38,0	39,5
de l'assurance sociale privée (mutuelles, institutions de prévoyance)		8,2	9,6	8,7	7,2	7,0
de l'assurance Coface avec garantie de l'État		6,5	2,9	1,6	0,7	0,8
des autres activités (réassurance, activités annexes)		3,9	2,8	2,9	2,8	2,7
Taux de valeur ajoutée	c/a	33,4	32,0	30,9	35,1	36,7
Part de la rémunération des salariés dans la VA	d1/c	67,6	74,3	75,8	66,0	61,5
Taux de marge (EBE/VA)	e/c	26,5	19,1	18,0	28,3	32,8
Taux d'investissement (FBCF/VA)	i/c	11,0	13,8	9,5	9,3	8,0

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

18 Émissions de titres des agents résidents

Les émissions nettes de **titres de créance** et d'actions cotées des résidents français atteignent en 2012 un total de 93 milliards d'euros, en baisse de 59 % par rapport à 2011. Ce ralentissement est principalement dû aux titres de créance (81 milliards d'euros, après 214 milliards d'euros). Les émissions nettes de titres de créance à long terme s'établissent à 141 milliards d'euros, en repli de 33 milliards d'euros par rapport à 2011 ; les titres à court terme font l'objet de remboursements nets pour 61 milliards d'euros. Par ailleurs, les émissions d'actions cotées restent stables, à 12 milliards d'euros.

Après deux années de progression, les émissions nettes de titres de créance des institutions financières sont négatives en 2012, à - 47 milliards d'euros. Cela signifie que les remboursements ont excédé les émissions. Les émissions nettes de long terme des établissements de crédit s'établissent à 13 milliards d'euros mais, en tenant compte des 30 milliards d'euros de remboursements de titres émis par la SFEF (Société de financement de l'économie française) qui finance les établissements de crédit, le secteur bancaire au sens large a réduit sa dette de marché à long terme à hauteur de 16 milliards d'euros. Les banques opèrent également des remboursements significatifs sur le compartiment de court

terme : 32 milliards d'euros de certificats de dépôts sont ainsi remboursés en 2012.

À la faveur de la légère diminution de leur besoin de financement, les administrations publiques réduisent leurs émissions nettes de titres de créance (76 milliards d'euros après 111 milliards d'euros en 2011). Les émissions à long terme s'établissent à 105 milliards d'euros, après 118 milliards d'euros en 2011, revenant ainsi au niveau de 2010. Cette baisse est le fait de l'État, dont les émissions nettes diminuent de 9 milliards d'euros, à 82 milliards d'euros et, dans une moindre mesure, des administrations de sécurité sociale qui réduisent leurs émissions de 6 milliards d'euros, à 20 milliards d'euros. Sur le segment de court terme, les remboursements nets des administrations publiques s'accroissent (29 milliards d'euros).

Les émissions de titres de créance des sociétés non financières croissent fortement par rapport à 2011, atteignant 51 milliards d'euros, niveau légèrement supérieur au « pic » enregistré en 2009. Cet essor concerne essentiellement le compartiment de moyen et long terme (obligations) qui enregistre 46 milliards d'euros d'émissions nettes. Dans le même temps, les émissions des titres de créance à court terme (billets de trésorerie) restent positives (5 milliards d'euros), proches du niveau enregistré en 2011. ■

Définitions

Titres de créance : ils désignent les bons du Trésor (BTF et BTAN), les titres de créances négociables émis sur le marché français (billets de trésorerie, certificats de dépôt, bons à moyen terme négociables), le *commercial paper* émis à l'étranger et les *Euro medium term notes* (EMTN) et les obligations, dont les obligations assimilables du Trésor (OAT). Au sein des titres de créance, les titres à court terme sont les titres d'échéance initiale inférieure ou égale à un an et les titres à moyen et long terme ceux dont l'échéance à l'émission est supérieure à un an. Pour ces dernières, les émissions des groupes bancaires acquises par ces mêmes groupes sont exclues des statistiques présentées dans la présente fiche.

Émissions de titres des agents résidents 18

1. Les émissions de titres

en milliards d'euros

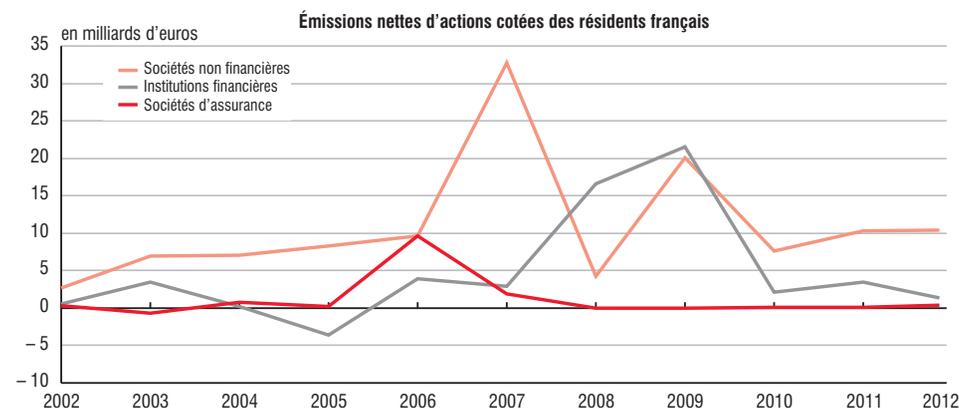
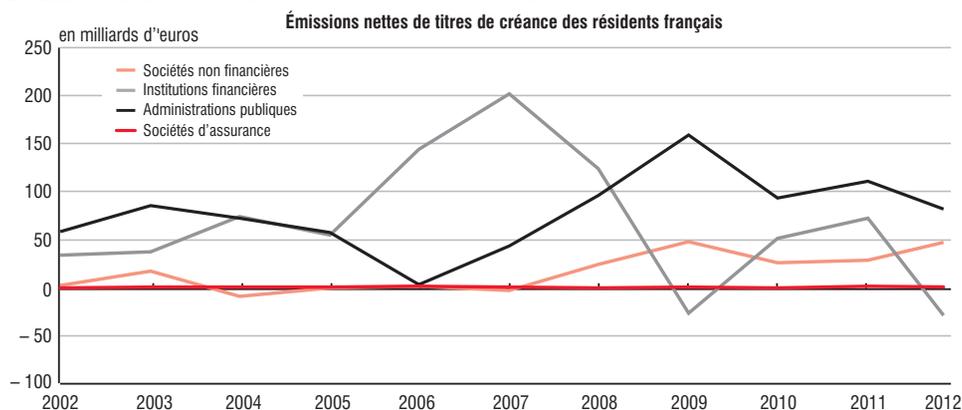
	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2012/2011 (en %)
Émissions nettes de titres de créance et d'actions cotées par les résidents	264,8	222,3	180,1	227,9	92,9	-59
Titres de créance (valeur nominale)	243,9	180,7	170,3	213,9	81,1	-62
par les sociétés non financières	24,4	48,1	25,6	28,6	50,7	77
court terme	9,5	-13,3	-1,9	3,5	5,3	51
long terme	14,8	61,4	27,5	25,0	45,4	81
par les institutions financières ¹	124,2	-26,8	51,3	72,6	-46,6	///
court terme	24,0	-120,6	5,3	41,4	-37,4	///
long terme	100,2	93,8	46,1	31,2	-9,2	///
par les administrations publiques	95,6	158,8	93,7	111,3	76,4	-31
court terme	73,5	78,1	-11,9	-6,4	-28,8	352
long terme	22,1	80,8	105,6	117,6	105,2	-11
<i>dont : obligations assimilables du Trésor (OAT)</i>	35,1	40,0	94,1	69,9	60,4	-14
Actions cotées - émissions contre apport en espèces	20,8	41,6	9,7	13,9	11,8	-15
par les sociétés non financières	4,3	20,0	7,6	10,4	10,4	0
par les institutions financières ¹	16,6	21,6	2,1	3,5	1,0	-71

1. Institutions financières monétaires et non monétaires (hors sociétés d'assurance mais y compris les parts émises par les fonds communs de créances), hors impact des opérations internes aux groupes bancaires.

Champ : France.

Source : Banque de France.

2. Émissions nettes de titres de créance et d'actions



Champ : France.

Source : Banque de France.

19 Endettement des agents non financiers

À fin 2012, l'**endettement des agents non financiers (ANF) résidents** s'établit à 4 364,3 milliards d'euros. Son taux de croissance annuel diminue légèrement (+ 5,1 % après + 6,2 % en 2011). Ce ralentissement concerne l'endettement des ménages, des entrepreneurs individuels et des institutions sans but lucratif au service des ménages (+ 2,2 % après + 5,2 % en 2011) et celui des administrations publiques (+ 6,8 % après + 7,6 % en 2011). En revanche, la progression de l'endettement des sociétés non financières (SNF) se poursuit à rythme inchangé (+ 5,4 %).

Appréciés en proportion du PIB, les **ratios d'endettement** continuent d'augmenter en 2012 pour les ménages (56,0 %, après 55,7 %), les sociétés non financières (68,8 %, après 66,3 %) et pour les administrations publiques (APU) dont le ratio de dette au sens de Maastricht s'élève à 90,2 % fin 2012, contre 85,8 % fin 2011.

S'agissant des instruments utilisés, la croissance des encours de titres de créance émis par les ANF se modère (+ 6,6 % après + 9,1 en 2011) mais reste nettement plus rapide que celle des crédits obtenus des institutions financières (+ 3,6 % après + 3,7 en 2011).

Le **taux de croissance annuel** des crédits aux agents privés diminue en 2012 pour les ménages (+ 2,2 % en 2012, après + 5,2 % en 2011), du fait notamment du ralentissement des crédits à l'habitat. De même, les SNF réduisent leurs utilisations de crédits de

trésorerie, en liaison avec le déstockage, ce qui explique l'essentiel du ralentissement des crédits en leur faveur (+ 2,4 % après + 4 %). Pour les grandes entreprises principalement, cette évolution est toutefois contrebalancée par la progression des encours de titres de créances émis à court terme (+ 26,2 % après + 21 % en 2011) et surtout, compte tenu des montants en cause, à long terme (+ 11,5 % après + 8 % en 2011). L'encours des crédits aux SNF (937,6 milliards d'euros à fin 2012) demeure toutefois environ le double de celui de leurs dettes de marché (457,2 milliards d'euros dont 431,5 milliards d'euros à long terme).

Les administrations publiques (APU) modèrent leurs émissions de titres de créance dont le taux de croissance de l'encours revient à + 5,1 %, après 9,2 en 2011. Elles privilégient les titres à long terme (+ 8,8 %, après + 9,7 % en 2011), mais procèdent en revanche à des remboursements nets de titres de créance à court terme (- 15,3 %, après + 6,7 % en 2011).

La forte croissance des crédits comptabilisés dans l'endettement des APU françaises (+ 16,1 % après une contraction de - 4,3 % en 2011) s'explique essentiellement par la prise en compte des opérations du Fonds européen de stabilité financière (les opérations du FESF sont enregistrées par les États garants à leur passif, le FESF étant classé avec les institutions financières dans les comptes nationaux). Hors opérations au titre du FESF, les crédits se sont accrus de seulement 3,6 %. ■

Définitions

Les **agents non financiers résidents** sont répartis en trois secteurs : les ménages (qui incluent les entrepreneurs individuels) et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), les sociétés non financières ; les administrations publiques (APU), ces dernières regroupant l'État, les organismes divers d'administration centrale, les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale.

On présente ici un agrégat large de l'**endettement** des agents non financiers résidents, englobant l'ensemble des engagements contractés sous forme d'emprunts auprès des institutions financières (institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers), résidentes et non résidentes, et sous forme de titres de créance émis sur les marchés de capitaux, en France comme à l'étranger. Les encours de titres de créance sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Pour les APU, c'est l'encours de la dette notifiée par la France à la Commission européenne (dite dette « Maastricht ») qui est présenté. La dette « Maastricht » est consolidée : les dettes entre sous secteurs des APU en sont exclues. La présentation retenue ici ne comprend ni les prêts entre agents non financiers résidents, ni les crédits commerciaux et les prêts entre affiliés. Les financements par émissions d'actions n'apparaissent pas non plus dans cette présentation, car ils ne constituent pas une dette mais un droit de propriété.

Le **taux de croissance annuel** en pourcentage de l'année N rapporte le flux de l'année N à l'encours à la fin de l'année N-1.

Le suivi des **ratios d'endettement** permet d'apprécier l'ampleur des financements obtenus par les agents économiques au regard notamment de la production économique, mesurée par le PIB. Le mode de financement (crédits, titres de créance) est également intéressant pour l'analyse macroéconomique et pour la réflexion relative à la stabilité financière.

Endettement des agents non financiers 19

1. Endettement des agents non financiers

	Encours en fin de période (valeur nominale, en milliards d'euros)		Taux de croissance annuel (en %)	
	2011	2012	2011	2012
Endettement des agents non financiers	4151,4	4364,3	6,2	5,1
Ménages et ISBLSM ¹	1111,1	1135,9	5,2	2,2
Sociétés non financières	1323,3	1394,7	5,4	5,4
Administrations publiques ²	1716,9	1833,7	7,6	6,8
Crédits auprès des institutions financières³	2242,3	2323,5	3,7	3,6
Ménages et assimilés	1111,1	1135,9	5,2	2,2
Sociétés non financières	915,9	937,6	4,0	2,4
Administrations publiques	215,3	250,0	-4,3	16,1
Dépôts au passif du Trésor⁴	30,1	37,7	30,3	25,2
Financements de marché	1878,9	2003,2	9,1	6,6
Sociétés non financières	407,4	457,2	8,6	12,2
Titres de créance à court terme	20,3	25,7	21,0	26,2
Titres de créance à long terme	387,1	431,5	8,0	11,5
Administrations publiques	1471,5	1546,0	9,2	5,1
Titres de créance à court terme	226,1	191,6	6,7	-15,3
Titres de créance à long terme	1245,4	1354,4	9,7	8,8

1. Institutions sans but lucratif au service des ménages.

2. Dette publique au sens de Maastricht.

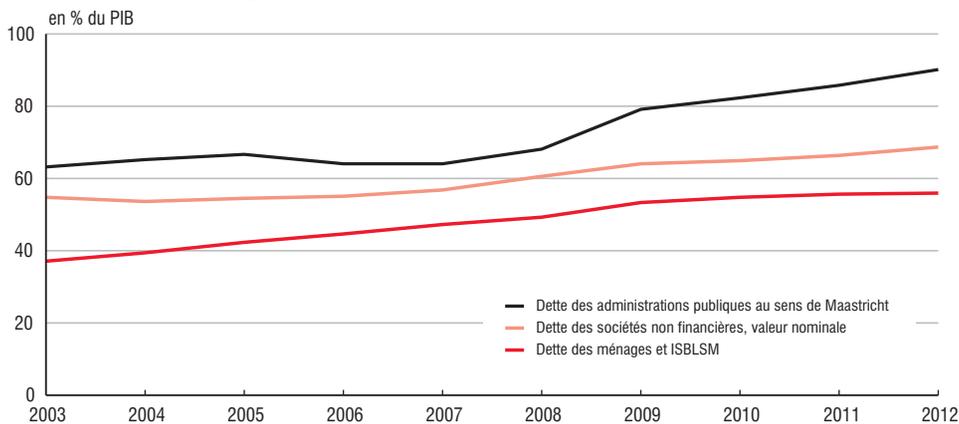
3. Institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers (organismes de titrisation...).

4. Dépôts auprès du Trésor pour toutes les contreparties autres que les administrations publiques.

Champ : France.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2005, Banque de France.

2. Ratios de dette des agents non financiers



Champ : France.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2005, Banque de France.

20 Indicateurs de développement durable

La France a adopté en juillet 2010 une nouvelle stratégie nationale de développement durable pour la période 2010-2013. Cette stratégie est organisée en neuf défis stratégiques, cohérents avec les engagements européens et internationaux. Fruit d'une concertation avec des représentants des cinq collèges du Grenelle de l'environnement (État, collectivités territoriales, entreprises, partenaires sociaux et ONG environnementales), quinze indicateurs phares et quatre indicateurs de contexte économique et social ont été choisis pour illustrer les neuf défis. Ils constituent le cœur du tableau de bord retenu pour suivre la mise en œuvre de la stratégie.

Alors que depuis 2000 la croissance économique par habitant a été plus modérée pour la France que pour l'ensemble de l'Union européenne, une partie des pressions sur les ressources naturelles apparaît relativement maîtrisée, notamment en matière d'émissions à effet de serre et de productivité des matières. Ainsi, les émissions de gaz à effet de serre qui ont un impact déterminant sur le réchauffement climatique sont inférieures en 2010 de 6,6 % au niveau de 1990, référence du protocole de Kyoto. Le découplage depuis 2000 de la consommation d'énergie totale dans les transports avec la croissance économique, joint à l'augmentation de la production d'énergie renouvelable (13,1 % de la consommation finale d'énergie en 2011) contribue à la maîtrise de ces émissions. L'efficacité matérielle de l'économie s'accroît : le volume de PIB (en euros) produit avec l'utilisation d'un kilogramme de matières a augmenté de 26 % entre 2000 et 2010.

Cependant, les engagements à plus long terme sont très exigeants : la France s'est engagée, au sommet de Copenhague, à diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. En outre, la France reste très en dessous de l'objectif de 23 % fixé par la loi Grenelle 1 pour la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie d'ici 2020.

Par ailleurs, la croissance économique s'accompagne d'une dépendance plus forte aux importations et de « flux cachés » liés aux importations qui s'ajoutent aux émissions

depuis le territoire français. Ainsi, l'empreinte carbone de la demande finale de chaque français, c'est-à-dire les émissions de gaz à effet de serre liées à la production de biens et services nécessaires à la satisfaction de cette demande, s'élève en 2007 à 12,2 tonnes par an lorsque l'on tient compte de l'ensemble des biens et services absorbés par cette demande, qu'ils soient produits en France ou importés, alors que seulement 8,2 tonnes sont émises en moyenne sur le territoire français. De plus, la pression reste très forte sur la biodiversité, même si le phénomène est complexe à mesurer. En 2010, les surfaces artificialisées occupent 8,9 % du territoire national. Leur progression s'accélère ces dernières années : elles gagnent en superficie l'équivalent d'un département tous les sept ans en moyenne. Elle est défavorable à de nombreuses espèces, en particulier aux oiseaux spécialistes des milieux agricoles, alors que les oiseaux généralistes s'adaptent mieux, voire progressent.

En termes de bien-être et de cohésion sociale, ces indicateurs font ressortir un diagnostic contrasté : le taux d'emploi des seniors continue d'augmenter et la France connaît un taux de pauvreté monétaire inférieur à la moyenne européenne, mais en hausse. De même, l'espérance de vie en bonne santé ne progresse plus et la part des jeunes de 16 à 25 ans hors emploi et hors formation se maintient à un niveau élevé (12,8 % en 2011).

Des progrès restent encore à accomplir dans les domaines de la société de la connaissance. La part des dépenses de recherche dans le PIB est significativement inférieure à l'objectif des 3 % fixés par la stratégie de l'Europe à l'horizon 2020 et la part des jeunes de 18 à 24 ans sortant sans diplôme de l'enseignement supérieur reste supérieure aux 10 % visés par l'Union européenne en 2020 (12,0 % en 2011).

De même, la réalisation des objectifs de développement durable au niveau mondial, dits objectifs « du millénaire », nécessitera un effort : seulement 0,46 % du revenu national brut est consacré en 2011 à l'aide publique au développement, niveau en recul après la hausse des trois dernières années, alors que l'objectif était fixé à 0,56 % en 2010 et 0,7 % en 2015. ■

1. Indicateurs de développement durable

	1995	2000 ¹	2005	2009	2010	2011
Défi 1 - Consommation et production durable						
1.1 Productivité matières (en euros/kg)²						
France	1,74	1,80	2,01	2,19	2,27	...
UE27 e	...	1,34	1,40	1,57	1,64	...
Défi 2 - Société de la connaissance						
2.1 Sorties précoces du système scolaire (en %)³						
France	15,4	13,3	12,2	12,2	12,6	12,6
UE27	...	e 17,6	15,8	14,4	14,1	13,5
2.2 Dépense intérieure de recherche et développement (en % dans le PIB)						
France	2,28	2,15 ⁴	2,11	2,21	2,24 ⁴	e p 2,25
UE27	e 1,81	e 1,86	1,82	e 2,02	e 2,01	e 2,03
Défi 3 - Gouvernance						
3.1 Participation des femmes aux instances de gouvernance (en % des femmes cadres dirigeants dans le privé)						
France	16,0	18,2	20,3	...
Défi 4 - Changement climatique et énergies						
4.1 Emission de gaz à effet de serre (en tonnes équivalent CO₂, indice base 100 en 1990)						
France	99,4	101,0	101,5	92,1	93,4	...
UE27	93,4	91,0	92,2	82,6	84,6	...
4.2 Empreinte carbone de la demande finale nationale (en tonnes par personne)⁵						
France	11,1	11,6	12,2
4.3 Énergies renouvelables (en % dans la consommation finale d'énergie)						
France	9,7	12,2	12,8	13,1
UE27	8,5	11,7	12,5	...
Défi 5 - Transports et mobilité durables						
5.1 Consommation totale d'énergie dans les transports en Tep rapportée au PIB (indice base 100 en 1990)						
France	102,3	97,9	92,3	90,2	88,9	88,8
Défi 6 - Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles						
6.1 Indice d'abondance des populations d'oiseaux communs (indice base 100 en 1989)						
France, oiseaux généralistes	92	88	115	112	123	119
France, oiseaux habitats agricoles	75	71	70	60	66	61
6.2 Artificialisation des sols (en % du territoire national)						
France	///	7,3	///	8,8 ⁴	8,9	...
Défi 7 - Santé publique, prévention et gestion des risques						
7.1 Espérance de vie en bonne santé (en années)						
Hommes	60,0	60,1	62,3	62,8	61,8	62,7
Femmes	62,4	63,2	64,6	63,5	63,4	63,6
Défi 8 - Démographie, immigration, inclusion sociale						
8.1 Pauvreté monétaire (%)⁶						
France	14,5 ⁷	13,6	13,1	13,5	14,1	...
UE27	e 16,5	16,4	e 16,9	...
8.2 Taux d'emploi des seniors (travailleurs âgés de 55 à 64 ans, en %)						
France	29,8	29,4	38,5	38,8	39,8	41,5
UE27	36,0	36,9	42,3	46,0	46,3	47,4
8.3 Part des jeunes de 16 à 25 ans hors emploi et hors formation (en %)						
Hommes	9,8	8,9	10,5	13,3	13,0	12,3
Femmes	14,6	11,9	12,5	12,8	13,3	13,4
Défi 9 - Défis internationaux en matière de développement durable et de pauvreté dans le monde						
9.1 Aide Publique au développement (en % du revenu national brut)						
France	0,55	0,30	0,47	0,47	0,50	p 0,46
UE27	0,37	0,32	0,42	0,42	0,44	p 0,42
Contexte économique et social						
0.11 PIB par habitant (taux de croissance annuel moyen en volume, en %)¹						
France	///	2,3 ¹	1,1	-3,7	1,1	1,1
UE27	///	2,7 ¹	1,6	-4,6	1,8	1,3
0.12 Revenu national net par habitant (taux de croissance annuel moyen en volume, en %)¹						
France	///	2,7 ¹	1,1	-4,1	1,3	1,0
UE27	///	2,5 ¹	1,1	-4,8	1,5	...
0.21 Taux de chômage (en %)						
France métropolitaine	10,1	8,6	8,9	9,1	9,4	9,2
UE27	///	8,8	9,0	9,0	9,7	9,7
0.21 Taux de sous-emploi (en %)						
France métropolitaine	6,2	5,8	5,2	5,6	5,9	5,1
0.3 Distribution des revenus						
France mét. : rapport des niveaux de vie moyens des déciles extrêmes	6,20 ⁷	6,27	6,53	6,73	7,08	...
France métropolitaine : rapport interdécile des niveaux de vie (D9/D1)	3,51 ⁷	3,50	3,35	3,44	3,48	...
0.4 Taux de fécondité						
France	1,73	1,89	1,94	2,00	2,03	...
UE27	1,51	1,59	1,60 ⁴	e 1,57 ⁴

1. Sauf taux de croissance moyen annuel entre 1995 et 2000. 2. Rapport entre le PIB en volume (base 2000) et la consommation intérieure de matières premières.

3. Part des 18-24 ans ne suivant ni études ni formation et sans diplôme du supérieur. 4. Rupture de série. 5. Émissions de CO₂, associées à l'ensemble des biens et services destinés à satisfaire la demande finale nationale. 6. Part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du revenu médian. 7. Donnée relative à 1996.

Sources : Insee-SOEs, tableau de bord de la stratégie nationale de développement durable ; Eurostat.